

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 3 Août 2015 - 18 Chaoual 1436 - N° 1036 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

Ould Khelifa : «Le soutien de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui repose sur les principes de sa politique extérieure»

p.5

UNION AFRICAINE : 1^{re} RÉUNION À ALGER DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE

Medelci : «L'Afrique rejette les changements anticonstitutionnels grâce à l'Architecture africaine de la gouvernance»

p.5

AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES VOYAGEURS AU NIVEAU DES POSTES DE CONTRÔLE FRONTALIERS

Le temps de contrôle des passagers réduit à moins de 5 minutes !

Said Abjaoui

MINISTÈRE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

La police communique. Elle est une institution qui se veut à caractère de service public, c'est-à-dire au service des populations qu'elle considère comme constituées de citoyens plutôt que d'individus. C'est ainsi qu'il apparaît dans le thème de la conférence animée hier au quotidien DK News par le directeur de la communication de la Sûreté nationale, le commissaire principal Amar Laroum. La conférence portait sur l'évaluation des mesures prises par la DGSN pour réduire le temps de passage des voyageurs au niveau des postes frontaliers. Il est évidemment impossible de parler de ces mesures sans évoquer la contribution décisive de la police de l'air et des frontières à la sécurité globale des aéroports et des ports. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une sécurité globale et qu'en conséquence, la police n'est pas seule même si elle agit très activement, et que l'uniforme marquant sa présence est très visible.

p.6-7

Le commissaire principal Amar Laroum, représentant de la Direction générale de la Sûreté nationale invité hier au Forum de DK NEWS



ABROGATION DE L'ARTICLE 87-BIS DU CODE DU TRAVAIL

Les augmentations des salaires effectives à partir de ce mois

UNIVERSITÉ

M. Hadjar : «Les choix des nouveaux bacheliers satisfaits dans une large mesure

p.3

ÉDUCATION

M^{me} Benghebrit disposée à résoudre les problèmes soulevés par les syndicats du secteur

p.4

SANTÉ

CHIRURGIE DES YEUX

QU'EST-CE QU'ON PEUT OPÉRER ?

Pages 14-15

ÉCONOMIE

Le FCE propose des pistes pour la sous-traitance industrielle dans l'automobile

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS, AL-MERREIKH-ES SÉTIF

Les Sétiens en stage au Caire

p.8

MDN

SERVICE NATIONAL
L'opération de régularisation a touché plus de 200 000 citoyens

p.3

Météo



► Régions Nord : 35° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► Régions Sud : 33° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée même dans la soirée. Par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

JUSTICE
Louh à Alger et Tipasa

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Alger et Tipasa.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT

Ghoul demain à Annaba

Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera demain mardi 4 août 2015, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya d'Annaba.

DU 5 AU 9 AOÛT
À TIZI-OUZOU10^e Festival culturel
arabo-africain
de danse folklorique

La 10^e édition du Festival culturel arabo-africain de danse folklorique se tiendra du 5 au 9 août 2015, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

► JUSQU'AU 30 AOÛT

Caravanes de sensibilisation
sur les accidents de la route,
la drogue et la protection
de l'environnement

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé deux caravanes de sensibilisation sur les accidents de la route, les dangers de la consommation de drogue et la protection de l'environnement. Les deux caravanes sillonnent jusqu'à la fin du mois 14 wilayas côtières à l'est et à l'ouest du pays. Elles seront encadrées par des spécialistes, les directions de la sécurité publique et de la police judiciaire, des psychologues relevant de la Sécurité nationale et des services de la communication et des relations générales. Ainsi, des expositions sur les accidents de la circulation et les dangers de la consommation des drogues seront organisées à cette occasion où des explications seront fournies aux visiteurs sur les techniques et le matériel utilisé par les services de sécurité en matière de lutte et de prévention. Selon le chargé de communication à la DGSN, le commissaire principal Amar Laroum, il s'agit d'une initiative de proximité destinée notamment aux jeunes, visant à renforcer les efforts de la DGSN en matière de prévention et de sensibilisation des accidents de la route, des dangers de la consommation de drogue et de la protection de l'environnement.

CE MATIN AU SIÈGE
DE L'ONASJPrésentation des
résultats de la thérapie
de groupe «Pour un BAC
sans stress»

L'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde des jeunes, présidée par M. Abidat Abdellkrim, organise ce matin à 10h30, au siège de l'ONASJ sis 8 rue Hamani (ex-Charras, Alger), une conférence de presse qui portera sur la 1^{re} expérience de la thérapie de groupe pour un BAC sans stress. Notons que



85% des bacheliers ayant suivi cette thérapie ont réussi au BAC.

► JUSQU'AU 6 AOÛT À BATNA
1^{es} journées nationales
de l'illusionnisme

La célèbre illusionniste Kheira Lounici, plus connue chez les enfants pour son surnom «tata Lynda», a ouvert au théâtre régional de Batna les premières journées nationales de l'illusionnisme. Les spectateurs ont suivi, samedi en soirée, avec un immense plaisir le spectacle de Lynda qui figure parmi les premières femmes arabes à investir l'univers de l'illusionnisme et particulièrement le tour de la chiméria dont l'intérêt, confie-t-elle, réside dans les interrogations qui intrigueront le public après la fin du spectacle. La manifestation est organisée par l'association Assala pour les arts et la culture, en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC). Pour Lynda, ces initiatives sont nécessaires pour encourager les jeunes illusionnistes à persévérer sur cette voie qui exige beaucoup de ténacité et de détermination pour y réussir. Des magiciens de Batna, El Eulma (Sétif), Bejaia, Khenchela, Oran et Béchar ont présenté leurs tours durant la première journée de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, selon Khalil Khither, président de l'association Assala.

SOUK AHRAS

Appel à la promotion
de la photographie d'art

Les participants à la première édition du salon national de la photographie d'art, ouvert hier à Souk Ahras, ont appelé à la promotion de cette discipline artistique. Ahmed Hamel, photographe de la wilaya d'Annaba, a estimé, à l'ouverture de cette manifestation organisée par la maison de la culture, que la photo est le moyen privilégié d'immortaliser les scènes et les événements de la vie en fixant pour la postérité des détails que le texte et autres documents ne peuvent rendre avec la même exactitude. Trois œuvres photographiques de chacun des 20 artistes issus de différents coins du pays participant à ce salon organisé avec la collaboration de la direction de la culture et le théâtre régional de cette ville, seront choisies par un jury composé d'enseignants spécialisés, a indiqué le même intervenant, diplômé en 1989 de l'institut national supérieur des arts du spectacle et du cinéma d'Alger, réalisateur de cinéma, prix 2012 du jury du Festival de Bari (Italie) pour son film «Le jeu».

► CE SOIR AU ZÉNITH
DE CONSTANTINEMagic Of Motown et
Samer Kheir Bek en
concert

Dans le cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe, le Zénith de Constantine, abritera ce soir à partir de 20h, un concert animé par Magic Of Motown (USA) et Samer Kheir Bek (Syrie).

► LAGHOUAT

6 000 postes de formation
disponibles dès la prochaine
rentrée

Un total de 6.000 postes de formation sont actuellement disponibles et devront être exploités pour la prochaine rentrée de la formation (session de septembre), a-t-on appris dimanche de la direction locale de l'enseignement et de la formation professionnels (DEFP). Ces places pédagogiques seront en majorité orientées vers les nouvelles spécialités de formation projetées, dont les énergies renouvelables, en vue de répondre, en termes d'offre de main d'œuvre qualifiée, à la nature des projets de développement dont a bénéficié la wilaya, a expliqué le directeur du secteur de la wilaya. Tahar Berberi a annoncé aussi l'ouverture, en prévision de la prochaine rentrée, de deux nouveaux instituts nationaux de la formation professionnelle au chef-lieu de wilaya, réalisés pour un coût global de 600 millions DA, dans le cadre des opérations inscrites au titre du dernier précédent programme quinquennal de développement (2010-2014). La rentrée prochaine sera marquée par l'ouverture également de trois centres de formation à Laghouat, Aflou et Tadjemout, qui seront exploités dans les spécialités de l'agriculture et de l'énergie, pour répondre aux besoins du marché de l'emploi de la wilaya.



Horaires des prières

Lundi 17 Chawal 1436

	Max	Min
Alger	35°	21°
Oran	33°	23°
Annaba	31°	20°
Béjaïa	30°	21°
Tamanrasset	33°	21°



LANCÉMENT À ALGER DE LA SECONDE CARAVANE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA PROTECTION SOCIALE

Suppression de l'article 87 bis : La décision est entrée en vigueur à partir du 1^{er} août

La seconde édition de la caravane nationale d'information sur l'emploi et la protection sociale a été lancée dimanche à Alger sous le slogan «Emploi et protection sociale : garantie d'un travail décent». Le coup d'envoi de cette caravane a été donné par le ministre du secteur, Mohamed El Ghazi, depuis la Grande poste et devra sillonnner l'ensemble des wilayas du littoral jusqu'au 22 août courant. Des caravanes similaires seront organisées au profit des wilayas des

Hauts-Plateaux en septembre et du Sud en octobre. Accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh ainsi que du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd, M. El Ghazi a tenu à souligner le «succès» ayant couronné la première édition de cette manifes-

tation, la qualifiant de «véritable salon itinérant» sur les activités du secteur. Les escales de cette caravane permettront de «répondre aux questionnements sur les sujets liés à la législation du travail, à l'emploi et à la législation de la Sécurité sociale», a-t-il expliqué. Elles constitueront également des espaces de rencontres, de formation et d'information des employeurs et des citoyens sur leurs droits et obligations en la matière, a ajouté le ministre. La caravane permettra, en outre, aux jeunes auxquels elle s'adresse en priorité d'être au courant des opportunités d'emploi qui leur sont offertes à travers les différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, «aussi bien l'emploi salarié que dans le cadre de la micro-activité, a poursuivi le ministre. Les dispositifs d'appui à l'emploi s'adressent en priorité aux jeunes issus de la formation professionnelle ainsi qu'aux titulaires de diplômes universitaires. «L'orientation actuelle est qu'il s'agit plus d'un rôle économique que d'action sociale afin que le jeune contribue dans le développement économique du pays», a ajouté M. El Ghazi. Pour sa part, le SG de l'UGTA a salué l'organisation de cette manifestation, et assuré l'engagement de la Centrale syndicale à «soutenir» cette démarche et à œuvrer pour son développement, considérant qu'elle «constitue un facteur de confiance entre les jeunes et le monde du travail». De son côté, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a mis en avant les perspectives d'emploi qu'un dispositif comme l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSE) est susceptible d'offrir aux jeunes à la recherche de postes d'emploi.

«Les jeunes chômeurs et les diplômés universitaires peuvent se lancer dans le monde du travail en créant des micro-entreprises et peuvent devenir, par la suite, de grands promoteurs», a-t-il observé.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Mohamed El Ghazi a affirmé dimanche que l'application de la décision relative à la suppression de l'article 87 bis du code du travail est entrée en vigueur à partir du 1^{er} août en cours.

Président la cérémonie en l'honneur des retraités du secteur avec le secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA) Abdelmadjid Sidi Saïd, M. El Ghazi a précisé que «l'application de la décision portant suppression de l'article 87 bis du code de travail est entrée en vigueur samedi 1^{er} août».

Près de 2 millions de travailleurs bénéficièrent de cette mesure dont 1,4 million de la fonction publique et 500.000 du secteur économique. L'aug-



mentation sera appliquée avec effet rétroactif à partir du mois de janvier 2015,

a savoir le ministre qui a rappelé les efforts consentis par la commission technique qui a travaillé six mois durant pour définir les conditions de cette hausse de salaire. «Dorénavant aucun travailleur ne percevra un salaire mensuel inférieur au salaire national minimum garanti (SNMG) équivalent à 18.000 DA», a souligné le ministre.

Le premier responsable du secteur a précisé que des instructions ont été données par son département ministériel au secteur économique pour «l'application scrupuleuse» de cette décision, ajoutant que la fonction publique a également instruit les administrations et entreprises publiques d'appliquer la décision. L'application de cette décision a été introduite dans la loi de finances 2015, signale-t-on.

ABROGATION DE L'ARTICLE 87-BIS DU CODE DU TRAVAIL Les augmentations des salaires effectives à partir de ce mois

Kamel Cherif

Le mois d'août 2015 est de bon augure pour des millions de travailleurs algériens. Un mois qui signifie l'entrée en vigueur de l'application des augmentations salariales engendrées par l'abrogation de l'article 87-bis du Code du travail. Ces augmentations toucheront les plus bas salaires, soit ceux qui sont classés entre les catégories 1 et 10, ce qui représente près de trois millions de travailleurs, c'est-à-dire une quarantaine de secteurs, dont la Fonction publique. En ce sens, il n'y aura plus de fonctionnaire ou ouvrier qui percevra un salaire moins que le Salaire national minimum garanti (SNMG), lequel est de l'ordre de 18 000 dinars. Tous les salaires seront égaux ou dépasseront le seuil du SNMG. Les augmentations varieront entre 60 et 70% et peuvent atteindre chez certaines catégories de fonctionnaires les 80%. Ainsi ceux qui touchent 18 000 dinars actuellement pourront voir leur salaire atteindre les 20 000 dinars dans la mesure où l'abrogation de l'article 87-bis du Code du travail permet aux primes et autres indemnités d'être revues à la hausse. Mieux encore, ces augmentations auront un effet rétroactif à partir du mois de janvier 2015 et coïncideront avec la fin des vacances et la rentrée sociale, les salaires étant généralement versés à partir de la deuxième moitié du mois d'août. Une bouffée d'oxygène pour des millions de salariés

et leurs familles qui sortiront d'une période estivale marquée par des dépenses supplémentaires.

L'application de ces augmentations est intervenues tardivement car des groupes de travail avaient été mis en place au lendemain de la décision d'abroger l'article 87-bis du Code du travail. Ces groupes devaient étudier les incidences financières de cette disposition et dégager des budgets à cet effet dans le cadre de la loi de finances de 2015.

Certaines parties avaient même tenté de semer le doute quant à l'application de ces augmentations notamment après le recul des recettes des hydrocarbures consécutivement à la chute des prix du pétrole. Toutefois, le Premier ministre avait assuré, à maintes reprises, que l'Etat et le gouvernement algériens ne renonceront jamais aux acquis sociaux des travailleurs.

Il s'agit d'une instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika lequel n'a jamais refusé la moindre déclaration des travailleurs, pour reprendre les propos de Abdelmadjid Sidi-Saïd, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

L'article 87-bis fait parties des conséquences des restrictions imposées par le Fonds monétaire international (FMI) dans les années 1990, lorsque l'Algérie était rongée par une crise financière, aggravée par une crise politique et une situation sécuritaire alarmante. Ce qui n'est plus le cas présentement!

EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE RÉUNION DE LA TRIPARTITE Réunion entre le ministère du Travail et les partenaires sociaux fin août en prévision de la prochaine tripartite

du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.

Le directeur général du Bureau international du travail (BIT) sera présent à la prochaine tripartite et ce «à sa demande», a-t-il précisé. Cette réunion portera sur plusieurs axes liés notamment au bilan des réalisations et à l'évaluation de la situation économique, outre l'examen de la politique d'investissement. «D'autres points» seront abordés lors de la prochaine tripartite dont le pacte économique et social, a indiqué pour sa part, M. Sidi Saïd.

MDN : Service national : l'opération de régularisation a touché plus de 200 000 citoyens

Plus de 200.000 citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2014 ont bénéficié des mesures de régularisation de leur situation vis-à-vis de service national depuis le début de l'opération en mars 2011, indique dimanche le ministère de la Défense nationale, précisant que l'opération se poursuit dans de bonnes conditions. «Le MDN informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir, ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», lit-on dans le communiqué. «A

ce titre, et depuis le début de cette opération jusqu'au 25 juin 2015, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à 201.154 citoyens, dont 2.585 résidents à l'étranger», précise la même source. Le MDN a indiqué que dans le cadre de ces mêmes mesures, 513.013, retardataires des classes jusqu'à 2010 ont également été régularisés pendant cette même période. Les centres du service national, à travers tout le territoire national, «continueront à recevoir et à prendre en charge avec toute la diligence requise, les personnes concernées, et ce, indépendamment des calendriers de passages fixés antérieurement», conclut le communiqué du MDN.

FNPOS

7.000 logements seront distribués d'ici à la fin 2015

Le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) procédera à la distribution, d'ici la fin de l'année 2015, de plus de 7.000 logements au titre de cette formule, a indiqué, dimanche, son directeur général, Yacine Tebbal. «Au total, 7.198 logements réalisés au titre du FNPOS seront attribués d'ici à la fin de l'année 2015, essentiellement dans les wilayas d'Alger, Blida et Boumerdès», a précisé M. Tebbal dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie organisée en hommage à des retraités du

ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale. Le même responsable a relevé que sur les 7.198 logements, 1.627 seront distribués à Alger, 400 à Blida et 338 à Boumerdès. Il a indiqué que depuis 2008, le FNPOS a distribué 13.700 logements sur un programme de 24.682 logements à l'échelle nationale. Ce type de logements est destiné aux assurés sociaux de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) en activité ou à la retraite.

APS

UNIVERSITÉ/SELON M. HADJAR : Les choix des nouveaux bacheliers satisfaits dans une large mesure



Les choix des filières exprimés par les nouveaux bacheliers ont été «satisfais dans une large mesure», a affirmé dimanche à Aïn Témouchent le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

«Les choix ont été satisfaits pour la grande majorité des futurs étudiants, et cela au moins pour les trois premières filières cochées sur les fiches de voeux», a indiqué le ministre en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. «Même les bacheliers ayant introduit un

recours, estimés à quelque 7.000, ont reçu leurs nouvelles orientations en fonction des critères en vigueur», a fait savoir M. Hadjar, expliquant, dans ce contexte, que «bon nombre d'entre eux avaient opté pour des filières exigeant des moyennes plus élevées que celles qu'ils avaient obtenues».

Le ministre a tenu à rappeler dans ce cadre qu'un recours est véritablement fondé en cas d'erreur dans le calcul de la moyenne ou lorsque le bachelier se voit affecté vers une filière autre que celle choisie alors qu'il réunit tous les critères requis.

«Or depuis plusieurs années, aucune erreur sur les deux éventualités précisées (moyenne et réunion des critères) n'a été enregistrée lors des inscriptions universitaires», a assuré M. Hadjar.

Le ministre avait entamé sa visite de travail par le Centre universitaire d'Aïn Témouchent Belhadj Bouchaïb (CUAT) où il s'est félicité des «très bonnes conditions dans lesquelles se déroule la période des inscriptions définitives des nouveaux étudiants».

Il a également affirmé que «toutes les mesures ont été prises pour activer la réalisation des multiples opérations inscrites au profit du secteur de l'enseignement supérieur à Aïn Témouchent».

Il s'est rendu, à ce titre, sur les sites de diverses infrastructures en construction, dont 4.000 nouvelles places pédagogiques, une résidence universitaire de 2.000 lits avec restaurant de 500 couverts, un restaurant central de 800 couverts, et 100 logements pour les enseignants et cadres du secteur.

A l'adresse des responsables compétents, M. Hadjar a notamment insisté sur le respect des délais convenus, et ce, à l'effet de permettre la livraison des futurs acquis avant la rentrée universitaire 2016/2017.

Sur un autre plan, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué que les universités et les projets engagés par son département à l'échelle nationale tiennent compte des attentes des personnes aux besoins spécifiques, telles celles souffrant d'un handicap moteur qui disposent de voies d'accès aménagées.

Formation professionnelle 17 nouvelles spécialités dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj

Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj offrira pour la prochaine rentrée prévue en septembre, 17 nouvelles spécialités, a-t-on appris de la direction du secteur.

La directrice du secteur, Djazira Imtinane, a indiqué, lors d'une rencontre d'information tenue au siège de la direction de wilaya consacrée aux préparatifs de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, que ces nouvelles spécialités constituent une nouveauté dans la nomenclature, à l'instar de techniciens supérieurs en topographie, en environnement ou en agriculture.

Les stagiaires qui opteront pour ces spécialités, auront l'opportunité d'effectuer un stage pratique d'une durée d'une semaine à deux mois, a précisé la même source, soulignant que plus de 2.000 nouveaux postes seront créés dans le cadre d'accords conclus entre la direction du secteur et plusieurs organismes.

En outre, quelque 10.000 places pédagogiques seront disponibles dont plus de 3 milles places pour l'apprentissage, 2500 dans le résidentiel et 500 places pour la femme au foyer, tandis que 450 places pédagogique seront créées dans le cadre des formations contractuelles dans les établissements pénitentiaires, menuiserie aluminium, cuisine, couture, coiffure et autres.

La directrice du secteur a, à cette occasion, appelé les jeunes désirant bénéficier d'une formation à se rapprocher du siège de la direction pour les informations nécessaires.

La formation professionnelle dans la wilaya compte 19 établissements de formation avec une capacité d'accueil de 5000 places pédagogiques dont 2 instituts nationaux spécialisés et 17 centres de formation professionnelle, en plus de 11 centres privés.

Le ministère de l'Education ouvert à toutes les propositions visant à l'amélioration des résultats scolaires

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé dimanche à Alger que son département ministériel était «ouvert» à toutes les propositions visant à l'amélioration des résultats scolaires «à condition qu'elles soient objectives, pratiques et pas en contradiction avec la législation en vigueur».

Dans une allocution à l'ouverture d'une conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens des wilayas du Nord et des Hauts-Plateaux, la ministre a indiqué que les résultats des examens de fin d'année scolaire sont «inacceptables» et qu'ils «ne servent pas le principe d'équité consacré par l'Etat».

«Tant que la volonté existe et des solutions sont possibles, l'administration centrale demeure ouverte aux propositions à condition qu'elles soient pratiques, objectives et pas en contradiction avec la législation et réglementation en vigueur».

Soulignant que les disparités dans les résultats scolaires n'étaient pas seulement entre wilayas mais également dans une même wilaya, Mme Benghebrit a précisé que l'objectif de cette conférence était d'évaluer la situation des établissements éducatifs et de trouver les solutions les «idoines» en prévision de la pro-



chaine rentrée scolaire. «Il est inadmissible que le rendement de certaines wilayas demeure faible durant des années alors que l'Etat mobilise d'importants moyens au profit du secteur», s'est indignée la ministre.

«Le secteur de l'éducation continue à bénéficier d'un soutien financier nécessaire en dépit de la crise financière», a fait savoir la ministre qui a rappelé la décision prise par le président de la République lors du Conseil des ministres du 24 mai dernier concernant la consécration d'une enveloppe financière additionnelle au secteur pour la réhabilitation des établissements scolaires.

L'Etat a «beaucoup donné» à ce secteur. «Il est temps que chacun assume pleinement ses responsabilités pour obtenir des résultats en

fonction des ressources consacrées à ce secteur.

Cela est faisable d'autant que les établissements ont obtenu des résultats satisfaisants dans des wilayas longtemps classées parmi les dernières en ce qui concerne les résultats des examens de fin d'année», a-t-elle indiqué.

Elle a révélé la mise en place au niveau du ministère d'une commission de suivi des projets de wilayas. Mme Benghebrit a également appelé les directeurs de l'éducation et ceux des établissements éducatifs ainsi que les inspecteurs à relancer le secteur au niveau des wilayas, indiquant que le principal principe sur lequel repose le système éducatif en Algérie est celui de l'équité.

«Cela requiert le travail de tous pour accorder les mêmes chances de réussite à tous les enfants de l'Algérie».

L'enseignement en langue arabe est «incontestable»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé dimanche à Alger que l'enseignement en langue arabe est incontestable et qu'il ne faut pas tromper la société assurant que la problématique qui se pose est «comment maîtriser la langue arabe enseignée».

«L'enseignement en langue arabe est incontestable.

La Constitution et la loi d'orientation sont claires à ce sujet et donc il ne faut pas tromper la société», a précisé Mme Benghebrit lors d'une conférence de presse en marge de la conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens dans les wilayas du nord et des Hauts-Plateaux.

La conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, a-t-elle poursuivi, avait «préconisé la maîtrise des compétences des langues dont celles de la langue arabe enseignée et la promotion de l'enseignement préscolaire en vue de permettre à l'enfant d'acquérir un bon bagage linguistique».

Les recommandations de cette conférence sont issues des «résultats d'examens en langue arabe et le problème qui se pose est comment améliorer la maîtrise de la langue arabe enseignée citant le cas d'une wilaya dont les «résultats des examens en langue

arabe sont faibles bien que l'environnement soit araboophone». «Il ne faut pas tromper la société concernant cette problématique et nous devons ouvrir un débat sur l'optimisation de l'enseignement des langues de base dont la langue arabe enseignée», a indiqué Mme Benghebrit.

Concernant l'enseignement de la langue amazighe dans 20 wilayas du pays à partir de la prochaine rentrée scolaire 2015/2016, la ministre de l'Education nationale a affirmé «qu'il n'y a aucun problème concernant les enseignants de la langue amazighe».

Elle a démenti l'annulation des épreuves de certaines matières à l'instar de l'éducation islamique et de la géographie, soulignant qu'il s'agit de recommandations appartenant à des épreuves anticipées pour certaines matières.

«Il n'y a pas de manque d'enseignants des langues étrangères au sud du pays, mais plutôt des absences répétées.

Nous examinerons cette question avec la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), a-t-elle dit. Parmi les propositions soumises par les directeurs de l'éducation de certaines wilayas figure «la révision de l'emploi du temps des cours dans certaines wilayas dont celles du sud du pays», a ajouté Mme Benghebrit.

La ministre de l'Education nationale disposée à résoudre les problèmes soulevés par les syndicats du secteur

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a réitéré dimanche sa disposition à résoudre tous les problèmes soulevés par les syndicats du secteur en vue de meilleurs résultats».

Rappelant que ses réunions avec les syndicats sont «réguilières», Mme Benghebrit a indiqué qu'elle rencontrera les syndicats fin août.

Le secteur de l'éducation a, par ailleurs, reconnu Mme Benghebrit, «sera confronté à un autre problème en raison de la hausse des naissances qui a dépassé le taux de réalisation des établissements scolaires».

«J'ai une forte conviction qu'avec cette société et tous ces élèves, nous pourrons atteindre des résultats meilleurs», a-t-elle conclu.

UNION AFRICAINE

Tenue à Alger de la 1^{ère} réunion des groupes de travail sur la gouvernance

Les travaux de la première réunion des groupes de travail de l'architecture africaine de la gouvernance sur «le Constitutionalisme et l'Etat de droit» et «les droits de l'Homme et la justice transitionnelle» ont débuté dimanche à Alger avec la participation d'une cinquantaine de représentants des organismes de l'Union africaine (UA).

La cérémonie d'ouverture de cette réunion qui, dont les travaux s'étaleront sur quatre jours, a été présidée par M. Mourad Medelci, président du Conseil constitutionnel, en présence notamment de la Commissaire aux Affaires politiques Mme Aisha Abdullahi et du président du Comité des représentants permanents (COREP), Albert Chimbindi.

La rencontre, tenue au siège du Conseil constitutionnel, est consacrée à la formation des structures du groupe de travail sur



«le Constitutionalisme et l'Etat de droit» et celui sur «les droits de l'Homme et la justice transitionnelle», ainsi qu'à l'élaboration de leur plan d'action et perspectives, a-t-on appris auprès des organisateurs.

L'architecture africaine de la gouvernance (AAG) est «une approche politique visant à définir des normes, des institutions et des procédures afin de faciliter une convergence dans la mise en œuvre des politiques et programmes sur la gouvernance en vue d'une meilleure intégration»,

lit-on dans un document remis à la presse au terme de la cérémonie d'ouverture. Le Conseil exécutif de l'UA, ayant pris note des initiatives du département des affaires politiques de la Commission africaine de la gouvernance, a, par décision prise lors du 14^{ème} Sommet de l'UA en 2010, recommandé l'identification des obstacles à l'intégration continentale et des mesures à prendre pour les surmonter, précise le

même document. Le lancement de la plateforme le 15 juin 2012 à Lusaka, en Zambie, a été suivi de réunions pour l'élaboration de documents de référence à savoir: un plan d'action et les règles de procédures pour son fonctionnement afin de favoriser les échanges d'information, faciliter l'élaboration des positions communes africaines en matière de gouvernance et renforcer les capacités des acteurs africains pour qu'ils parlent d'une seule voie, ajoute la même source.

L'Afrique rejette les changements anticonstitutionnels grâce à l'Architecture africaine de la gouvernance

L'Afrique qui rejette fermement les changements anticonstitutionnels, s'est résolument engagée à valoriser les moyens pacifiques d'accès au pouvoir, en adoptant une architecture africaine de la gouvernance, a affirmé dimanche le président du Conseil constitutionnel (CC), Mourad Medelci.

L'Architecture africaine de la gouvernance a permis la réalisation d'une «progression remarquable» dans la stabilité politique que connaissent les pays du continent africain, car l'élection «demeure le moyen privilégié pour l'expression de la volonté populaire et la meilleure méthode pour garantir l'alternance au pouvoir», a indiqué M. Medelci lors de la réunion des groupes de travail sur «le constitutionalisme et l'Etat de droit» et «les droits de l'Homme et la justice transitionnelle» relevant de l'Union africaine (UA).

L'Architecture africaine de la gouvernance «prend en compte les caractéristiques du continent et respecte la souveraineté des Etats, au moment où ces Etats veillent à trouver le meilleur moyen pour réaliser le rapprochement et l'intégration africaine», a-t-il précisé.

À travers la concertation, les pays africains «ont désormais en partage les valeurs communes qui constituent les fondements de l'Etat de droit et de la gouvernance en Afrique, en vue de répondre aux aspirations des peuples et de prendre

en charge les besoins du citoyen en matière de services publics», a-t-il estimé. L'édification de l'Etat de droit et de la démocratie est aujourd'hui «une condition sine qua non pour le développement de notre continent», a-t-il souligné, la qualifiant de «défi» que l'UA relève à travers ses organes, ses instances spécialisées et les mécanismes mis en place à cet effet.

Concernant la rencontre, M. Medelci a indiqué qu'elle constituera «une occasion pour mettre en exergue l'importance de l'Architecture africaine de la gouvernance à l'instar des autres espaces de dialogue, de concertation et de coordination qui visent à concilier entre le travail et l'amélioration de la performance des institutions africaines». Le principal objectif de la réunion d'Alger, la première du genre, est de «renforcer l'efficacité de l'assise juridique aux niveaux constitutionnel, régional et national» et que le processus de réflexion qui sera mis sur rails, à l'issue de cette rencontre, vise à améliorer le rendement des instruments de gouvernance dans les pays qui ont souscrit aux valeurs communes en renforçant la coordination entre les différents mécanismes mis en place. Les valeurs partagées par les pays africains sur la démocratie et la gouvernance sont entérinées dans les différents engagements interafricains, notamment l'Acte constitutif de l'Union africaine, la

Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Les groupes de travail réunis ont pour mission de trouver les meilleurs moyens de réaliser les objectifs de la plateforme africaine de gouvernance, se disant confiant et convaincu que les pays des organismes participants «disposent de la capacité et la pédagogie nécessaire pour proposer les meilleures remèdes aux problèmes de l'Afrique». Il a, enfin, salué «les progrès» enregistrés en matière du droit constitutionnel africain, rappelant la rencontre tenue par le Conseil constitutionnel en novembre 2014 sur ce thème.

Prennent part à cette rencontre une cinquantaine de représentants des organismes de l'Union africaine (UA) dont le Comité des représentants permanents, la Cour africaine des droits de l'Homme, le Conseil de paix et de sécurité, le Conseil économique et social, la Commission du droit international, la Commission consultative sur la corruption et le secrétariat du Mécanisme d'évaluation par les pairs.

La rencontre est consacrée à la formation des structures des groupes de travail sur «le Constitutionalisme et l'Etat de droit» et «les droits de l'Homme et la justice transitionnelle», ainsi qu'à l'élaboration de leur plan d'action et perspectives.



LE PRÉSIDENT DE L'APN: **Le soutien de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui repose sur les principes immuables de sa politique extérieure**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a affirmé dimanche à Alger que le soutien de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui «reposait sur les principes immuables de sa politique extérieure».

Lors d'une audience accordée à une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) conduite par le wali de la ville d'Al Ayoune, Hama El Bouyna, M. Ould Khelifa a souligné que la «question du Sahara occidental est une question de décolonisation selon les résolutions onusiennes et décisions internationales» et que l'Algérie «soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la légalité internationale», indique un communiqué de l'APN.

«Cette position immuable émane de la Déclaration du 1^{er} Novembre qui insiste sur la libération des peuples du colonialisme», a-t-il ajouté.

«Le soutien de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui repose sur les principes immuables de sa politique extérieure et par conséquent sa position ne vise qu'à soutenir une cause juste afin de permettre à un peuple d'exercer son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions onusiennes pertinentes», a-t-il poursuivi. M. Ould Khelifa a, en outre, souligné le «soutien de l'APN à la cause sahraouie dans tous les fora parlementaires internationaux et régionaux». Il a, à cette occasion, salué l'initiative de la commune d'Alger-centre visant à raffermir les liens fraternels entre les représentants des deux peuples et l'échange d'expériences et de vues en matière de gestion locale.

Pour sa part, le wali d'Al Ayoune s'est dit fier de la position de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie, soulignant que le peuple sahraoui demeurerait entièrement reconnaissant au président de la République Abdellaziz Bouteflika et pour les efforts consentis par l'Algérie. Le wali a évoqué les différentes étapes de la lutte du peuple sahraoui, soulignant que le peuple qui a pu grâce à sa lutte imposer la reconnaissance internationale de son droit à l'autodétermination, espère que la communauté internationale puisse exercer des pressions sur le Maroc pour l'obliger à respecter la légalité internationale.

Le responsable a déclaré à la presse nationale en marge de l'audience qu'«il avait fait part au président de l'APN de certaines réalités concernant la situation dans la région, notamment les manœuvres marocaines et le rôle du makhaber dans le trafic de drogue et la contrebande».

Par ailleurs, le responsable sahraoui a indiqué que le jumelage entre la commune d'Alger centre et la ville d'El Ayoune «a commencé ces dernières années à connaître une nouvelle dynamique».

La visite de la délégation sahraouie en Algérie intervient dans le cadre de la semaine de fraternité et de solidarité avec le peuple sahraoui et en application au protocole de coopération et de jumelage entre les deux communes algérienne et sahraouie.

La délégation était accompagnée du président de l'Assemblée populaire communale d'Alger centre Abdellahim Betache.

APS

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL AMAR LAROUM, REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE INVITÉ HIER AU FORUM DE DKNEWS

AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES VOYAGEURS AU NIVEAU DES POSTES DE CONTRÔLE FRONTALIERS

Le temps de contrôle des passagers réduit à moins de 5 minutes !

La police communique. Elle est une institution qui se veut à caractère de service public, c'est-à-dire au service des populations qu'elle considère comme constituées de citoyens plutôt que d'individus. C'est ainsi qu'il apparaît dans le thème de la conférence animée hier au quotidien *DK News* par le directeur de la communication de la Sûreté nationale, le commissaire principal Amar Laroum.



Said Abjaoui

La conférence portait sur l'évaluation des mesures prises par la DGSN pour réduire le temps de passage des voyageurs au niveau des postes frontaliers. Il est évidemment impossible de parler de ces mesures sans évoquer la contribution décisive de la police de l'air et des frontières à la sécurité globale des aéroports et des ports. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une sécurité globale et qu'en conséquence, la police n'est pas seule même si elle agit très activement, et que l'uniforme marquant sa présence est très visible.

Il est vrai, comme le remarque un participant, que la vue de l'uniforme est ras-

surante surtout depuis que les insécurités et les incivilités sont des menaces constantes dans les zones et quartiers dépourvus de la présence de l'Etat.

Quand on dit PAF, c'est-à-dire Police de l'Air et des Frontières, on désigne les activités régaliennes de l'Etat, soit les missions de contrôle et de surveillance aux frontières internationales maritimes (portuaires), aéroportuaires, terrestres. En cette période d'été, les voyageurs affluent en très grand nombre, soit en provenance de l'étranger, soit en partance vers l'étranger. Pour exprimer l'importance de ce nombre, il faut retenir que durant le mois de juillet, 700 000 voyageurs ont été traités aux frontières. Ce n'est pas rien si chaque voyageur est traité comme par le passé. Cette année, les au-

torités ont décidé de faire le maximum pour rendre minimal en terme de temps le passage de chaque voyageur. Le Directeur général de la Sûreté nationale a décidé de supprimer la « fiche voyageur ». La suppression de l'alourdissement bureaucratique et la mise en œuvre de procédures très simplifiées sont rendus faciles du fait de la modernité des équipements qui marquent un grand progrès, soit la bio métrisation du passeport et l'acquisition d'équipements de contrôle.

La police est largement impliquée dans la sécurisation des avions et bateaux. Outre le contrôle par passages devant des portiques à détermination métallique, aussi bien pour les voyageurs que pour leurs bagages, un dernier contrôle est effectué au pied de

l'avion par la reconnaissance des bagages.

Chaque voyageur devrait reconnaître ses bagages. Concernant les fouilles à corps, des agents de police femmes contrôlent les voyageurs femmes, ceci, dans la cadre de la dignité des familles. La police gère ainsi 11 aéroports internationaux.

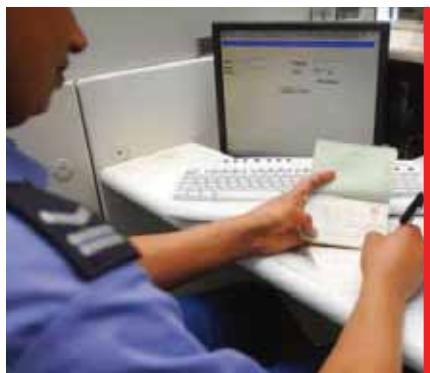
Pour terminer, le directeur de la communication informe que les campagnes de civilité et de sensibilisation des conducteurs de voitures sur les dangers de la route ont porté leurs fruits si on considère que le nombre d'accidents a diminué. Il y a en la matière trois sources d'information, la DGSN, la DGNN, la DGPC.



À RETENIR...

* Par Rachid Rachedi

700 000 voyageurs ont franchi les frontières en 1 mois !



Après la suppression de la fiche de renseignements, l'ouverture de nouveaux guichets, le renforcement des équipes de la police de l'air et des frontières et leur dotation d'équipements et moyens techniques modernes, le temps de contrôle des passagers au niveau des points de contrôle frontaliers qui prenait autrefois jusqu'à une heure de temps, a été réduit à quelques minutes seulement. Pendant le Ramadhan dernier, près de 700 000 voyageurs ont transité par les postes frontaliers maritimes, terrestres et aériens, a indiqué le commissaire principal Laroum, qui a ajouté au passage que 90 040 véhicules tout types confondues ont été contrôlés par les mêmes services de police durant cette période.

R.R.



IL LEUR SUFFIT DE PRÉSENTER UN DOCUMENT OFFICIEL JUSTIFIANT DE LEUR NATIONALITÉ Des mesures exceptionnelles pour les binationaux

En application des directives du général-major Abdelghani Hamel, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a pris de nouvelles mesures "exceptionnelles" pour améliorer les conditions d'accueil et faciliter le transit des membres de la communauté algérienne installée à l'étranger au niveau des postes de contrôle frontaliers. Désormais, il suffit aux expatriés «binationaux» de présenter un document administratif officiel (passport algérien, carte d'identité, acte de naissance) justifiant de leur nationalité "algérienne" pour être autorisé à entrer sur le sol algérien.

R.R.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION Le travail de proximité et des campagnes de sensibilisation pour arrêter l'hécatombe



Cinquante-et-une (51) personnes ont trouvé la mort et 1333 autres ont été blessées lors de

1 095 accidents de la circulation enregistrés dans les zones urbaines durant le mois de Ramadhan dernier, a indiqué le chef de la cellule de communication à la DGSN. Comparé à l'année précédente, le nombre d'accidents de décès et de blessés a enregistré une baisse considérable, a ajouté M. Laroum.

Ce résultat positif est le fruit du travail de proximité et des

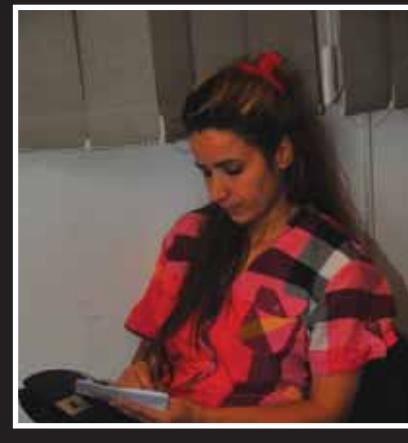
campagnes de sensibilisation menées en collaboration avec les partenaires sociaux, a souligné l'interlocuteur.

Rappelons que durant ce même mois de Ramadhan et pour la deuxième année de suite, la Sécurité nationale a lancé une campagne nationale qui consiste à inviter les conducteurs à rompre le jeûne avec les éléments de la Sécurité nationale à l'intérieur de tentes aménagées et dressées à cette occasion au niveau des points de contrôle routier. Cette

initiative «humanitaire» qui a trouvé un écho favorable auprès des conducteurs, a certainement contribué à la réduction du nombre de victimes.

Pour mettre un terme à l'hécatombe routière, la DGSN appelle les conducteurs à faire preuve de vigilance et à se conformer au Code de la route, notamment lors de leurs déplacements durant la saison estivale, afin de réduire le risque d'accidents et préserver ainsi leur vie et celle d'autrui.

R.R.



Plusieurs propositions pour booster les exportations hors-hydrocarbures

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) préconise plusieurs mesures pour développer les exportations hors-hydrocarbures, permettant d'engager l'économie nationale dans la diversification de ses recettes financières extérieures et dans une dynamique d'insertion dans le marché mondial.

Dans un plaidoyer baptisé «Plan d'émergence économique de l'Algérie», remis la semaine dernière au Premier ministre, en guise de propositions en faveur de l'économie nationale, le FCE estime que devant la modestie des résultats enregistrés en matière d'exportations hors-hydrocarbures, il y a une «urgence absolue» à prendre les mesures nécessaires pour infléchir les tendances lourdes observées jusqu'ici dans ce domaine.

Le FCE fait remarquer, dans ce sens, que malgré certains légers progrès, l'acte d'exporter reste soumis à des contraintes et des obstacles réels qu'il faudra lever le plus rapidement possible pour atteindre les objectifs que les parties signataires du pacte social et économique (PNES) se sont fixés à l'horizon 2020/2022, soit 10 milliards USD d'exportations hors-hydrocarbures.

L'organisation patronale a également jugé que le développement des exportations hors hydrocarbures par la diversification de l'économie et la relance de l'outil industriel national est considéré aujourd'hui comme une «nécessité majeure» aussi bien par les pouvoirs publics que par les différents agents économiques qu'ils soient publics ou privés.

Soulignant que c'est à l'entreprise que revient la charge de conquérir des parts de marchés extérieurs, le FCE considère que l'économie algérienne doit devenir exportatrice de produits manufacturés et de services.

Pour y parvenir, il suggère un certain nombre de mesures qui relèvent de l'Etat, touchant aux procédures et règlements, aux aides et aux subventions, à la logistique et aux pratiques bancaires fiscales, pour engager une véritable dynamique d'exportation.

Parmi les principales mesures formulées, figure l'installation d'un Conseil national consultatif pour la promotion des exportations sous la présidence du Premier ministre, ayant pour objectif le pilotage de la stratégie nationale d'exportation.

En appelant également à associer les entreprises privées aux commissions mixtes intergouvernementales, le FCE a appelé, par ailleurs, à la mise en place de missions économiques et commerciales au sein des ambassades algériennes implantées dans les pays qui représentent des marchés potentiels pour les produits algériens.

Le FCE a également réclamé l'autorisation de la création de structures commerciales à l'étranger en faveur des exportateurs algériens souhaitant consolider leur réseau sur les marchés d'exportation.

Dans le domaine bancaire, l'organisation patronale a suggéré, en plus de l'implantation des banques algériennes à l'étranger, notamment en Afrique, pour l'accompagnement bancaire des exportateurs, la création d'une banque rattachée directement à la Banque d'Algérie et spécialisée uniquement dans la procédure des exportations.

Au niveau national, le FCE plaide pour la dé penalisation du défaut de rapatriement et le sanctionner par des amendes, tout en allongeant le délai de rapatriement à 240 jours au moins.

Le FCE réclame aussi l'allègement et la facilitation des procédures douanières et la réduction des délais, proposant un délai qui ne devrait pas dépasser 2 jours pour le dédouanement à l'exportation.

L'organisation patronale propose aussi la création de zones franches dédiées spécialement au développement de produits destinés en priorité à l'exportation et la levée de l'interdiction d'exportation de certains produits.

Pour ce qui est de la formation de la ressource humaine, le FCE propose la création d'un Institut de commerce extérieur et la mise en place de centres de formation dédiés aux métiers de l'export et les activités annexes.

Le plaidoyer du FCE a été élaboré après une série de rencontres initiées au début de l'année en cours avec les institutions publiques (ministères et organismes économiques).

APS

Le FCE propose des pistes pour la sous-traitance industrielle dans l'automobile

Le Forum des chefs des entreprises (FCE) a proposé des pistes dans une démarche d'orientation des concessionnaires automobiles, censés installer une activité industrielle d'ici trois ans, vers l'investissement dans la production de pièces de rechange.



Dans sa contribution «Pour l'émergence de l'économie algérienne», remise récemment au Premier ministre, le FCE propose de conditionner l'importation de véhicules par la production, en Algérie, de pièces de rechange de première monte (R1), destinées à l'exportation vers les usines automobiles à l'étranger.

Ceci aura pour avantage, explique l'organisation patronale, le transfert de technologie vers les entreprises algériennes et contribuera à équilibrer la balance des importations à terme.

En vertu de l'article 52 de la loi de finances 2014, les concessionnaires exerçant en Algérie sont tenus d'investir, dans un délai de trois ans, dans une activité industrielle ou semi-industrielle en relation avec leur activité.

Cette condition, détaillée le FCE, devra être effective en 2017 afin de permettre aux concessionnaires de préparer les sites de production, de mettre en place les plans de formation et le transfert du savoir-faire.

«Chaque concessionnaire devra réaliser à terme une intégration de 20% de son chiffre d'affaires importé (au rythme de 5% par an sur quatre ans)», écrit encore le FCE dans son plaidoyer de 45 pages.

Dans le même chapitre de l'industrie mécanique, le Forum propose d'exiger, à terme, «un passage à une activité de production de type CKD d'ici 2020, comme déjà préconisé par Renault si les conditions sont réunies».

Dans cette activité, il est nécessaire de s'orienter rapidement vers le CKD (Complete Knocked-Down, ou Complètement monté) au lieu du SKD (Semi Knocked-Down, ou Partiellement monté).

«L'expansion de l'offre nationale de produits industriels doit prendre appui d'abord sur une politique visant la substitution aux importations», note le FCE, ci-

tant dans le même document. A cet effet, l'organisation appelle les autorités publiques à définir précisément les modalités d'application des dispositions de l'article 52 de la loi de finances 2014.

Les propositions du FCE pour cette filière industrielle visent un double objectif: L'augmentation des exportations hors hydrocarbures et le développement d'un tissu industriel local de sous-traitance automobile.

Concrètement, le plan de l'organisation pour le développement du secteur de la mécanique ambitionne de générer des recettes d'un (1) milliards d'euros dans les prochaines années et de créer environ 15 à 20.000 postes d'emploi directs et indirects.

Elaborer une cartographie nationale du secteur industriel
En somme, les propositions du FCE pour le développement du secteur industriel visent à prioriser certaines filières coûtant cher en terme d'importation et disposant d'importants potentiels telles que les industries mécanique et agroalimentaire.

Dans sa contribution, le FCE propose d'élaborer une «cartographie nationale» du secteur industriel devant définir ses potentialités, par filière et par région afin de redéployer l'économie du pays.

Le recensement du potentiel industriel devra servir, explique l'organisation patronale, d'outil pour élaborer la feuille de route du secteur dont elle vise porter la part de contribution dans le PIB à 15% à l'horizon 2018.

«L'expansion de l'offre nationale de produits industriels doit prendre appui d'abord sur une politique visant la substitution aux importations», note le FCE, ci-

tant trois secteurs "particulièrement porteurs": l'agro-industrie, le médicament et le BTPH.

Selon l'organisation patronale, il est nécessaire, pour promouvoir l'industrie agroalimentaire, de réaliser une «synergie amont/aval» afin de donner de la visibilité aux acteurs de la filière. «Le secteur industriel tourne, aujourd'hui, le dos au monde agricole alors qu'il est son principal partenaire», constate le FCE.

«Il est urgent de construire les passerelles nécessaires entre ces deux secteurs vitaux de l'économie nationale», suggère-t-il.

Pour l'industrie pharmaceutique, le FCE recommande d'encourager et de stimuler le secteur productif afin de rendre l'acte de produire plus attractif que celui d'importer.

Aussi, l'organisation patronale souhaite le renforcement du principe de la préférence nationale dans le secteur du BTPH visant l'interdiction d'importation de produits fabriqués localement.

Pour d'autres activités, le FCE suggère d'intégrer en amont la filière lait en priorisant les laiteries bancaires dans l'affectation de grands périmètres fonciers en vue de la production de fourrages.

Concernant l'industrie électronique et électroménager, l'organisation patronale recommande de passer carrément à la fabrication de composantes électroniques au lieu de se contenter de l'assemblage.

Un objectif qui ne peut être atteint, poursuit-elle, que si une synergie entre pouvoirs publics, entreprises, institutions financières et organismes de formation et de recherche est mise en place afin de concevoir une vision commune et applicable.

M. KHEBRI L'A AFFIRMÉ :

Ville nouvelle de Hassi Messaoud : Les travaux de viabilisation en phase finale

La réalisation du projet de la ville nouvelle de Hassi Messaoud est maintenue, a assuré samedi à Hassi Messaoud le ministre de l'Energie, Salah Khebri, ajoutant que les travaux de viabilisation de ce futur pôle énergétique sont entrés dans leur phase finale.



«La ville actuelle de Hassi Messaoud fait face à un grand risque et le gouvernement s'est engagé à la délocaliser pour protéger la population et mettre en place un nouveau pôle énergétique et urbain plus sûr», a affirmé M. Khebri à des journalistes en marge d'une visite d'inspection au site du projet. «Actuellement, les travaux de viabilisation sont entrés dans leur phase finale», a ajouté le ministre. La réception des travaux de viabilisation du site est prévue avant fin 2016. La future ville, pouvant accueillir 80.000 habitants, fonctionnelle à l'horizon 2020 et localisée dans la zone de Oued El Maraâ, s'articule sur un périmètre d'urbanisation de 2.044 ha, un périmètre d'extension future de l'urbanisme de 1.161 ha, une zone verte existante de 313 ha et une zone d'activités logistiques (ZAL) de 965 ha, selon des explications des responsables de ce mégaprojet.

La première phase du projet, qui concerne l'aménagement du site et la viabilisation, a été confiée à un regroupement d'entreprises publiques composé principalement des entreprises du groupe Cosider, de l'ENGCB et de Kahrif, rappelle-t-on.

Le coût initial de réalisation de la future ville nouvelle de Hassi Messaoud est estimé à 97 milliards de dinars (près d'un milliard de dollars), selon des chiffres de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED).

Le ministre a, en outre, assuré que des instructions strictes ont été données par les pouvoirs publics à l'effet de renforcer la sécurité des installations énergétiques notamment dans le sud du pays

en coordination avec les forces de l'Armée nationale populaire (ANP).

Interrogé, par ailleurs, sur la position de l'Algérie au sein de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) par rapport à la situation actuelle du marché pétrolier international, M. Khebri a émis le souhait de voir cette Organisation «reprendre le contrôle du marché en vue de contribuer à soutenir les prix». L'Algérie produira désormais 32.000 de barils par jour de plus.

Plutôt dans la journée, le ministre a assisté à la mise en production des deux gisements de Bir Sebaa et de Bir Msana qui vont permettre de renforcer la production pétrolière de l'Algérie avec un apport supplémentaire cumulé de 32.000 barils par jour dans une première phase. Le gisement de Bir Sebaa, 150 km au nord-est de Hassi Messaoud, assure une production initiale de 20.000 barils par jour et qui est appelée à passer à 40.000 barils par jour à l'horizon 2019, alors que ses réserves sont de l'ordre de 758 millions de barils dont 25% sont récupérables.

Il est opéré par l'association composée de Sonatrach qui intervient à hauteur 25%, contre 35% la compagnie thaïlandaise PTTEP et 40% pour le groupe vietnamien Petrovietnam.

Le regroupement algéro-vietnamo-thaïlandais Bir Sebaa a achevé en 2008 les travaux d'exploration et a signé, en 2011, un contrat avec le consortium japonais Japanese Gas Corporation (JGC) et JGC Algeria SPA pour réaliser les installations industrielles de traitement de pétrole, de pipelines d'expédition de pétrole et de gaz ainsi qu'une base

industrielle sur le champ de Bir Sebaa.

Les investissements consentis pour le développement de ce gisement sont estimés à près d'un milliard de dollars, explique-t-on. Le gisement de Bir Msana, 300 km à l'est de Hassi Messaoud, assure quant à lui une production de 12.000 barils par jour.

Ses réserves approuvées sont estimées à hauteur 144 millions de barils avec un taux de récupération de 39%. Il est opéré par l'association qui regroupe Sonatrach (25%), la compagnie malaisienne Petronas (35%) et l'Espagnole Cepsa (40%).

Le projet Bir Msana, qui comprend également une base vie et une ligne électrique de haute tension (60 KV) a été réalisé par le regroupement coréen Hyundai pour un coût d'environ 160 millions de dollars. La production provenant des deux gisements mitoyens est acheminée par un réseau de pipelines construit par Kahrif vers Haoud El Hamra, précise-t-on.

Dans le cadre de son quota au sein de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), la production pétrolière de l'Algérie est plafonnée à 1,2 million de barils par jour depuis décembre 2008, alors que ses capacités tournent autour de 1,4 mbj, rappelle-t-on.

A ce propos, et face à la tendance baissière des cours mondiaux de brut, «l'Algérie est appelée à augmenter sa production à travers la mise en évidence de nouveaux gisements mais aussi améliorer le taux de récupération de ceux en exploitation, notamment au niveau de Hassi Messaoud».



Pas d'accord à Hawaï sur un accord de libre-échange pour le Pacifique

Les 12 pays engagés dans les négociations sur un accord de libre-échange trans-pacifique ne sont pas parvenus à un accord lors de leur réunion à Hawaï qui s'est achevée dans la nuit de vendredi à samedi.

Selon le représentant spécial américain pour le Commerce (USTR), Michael Froman, les pays engagés dans les discussions ont décidé de les poursuivre au niveau bilatéral. Aucune date pour une nouvelle réunion multilatérale n'a été fixée, ce qui suggère que plusieurs points restent sensibles. «Nous avons fait des progrès significatifs et nous allons continuer de travailler pour résoudre un nombre limité de questions et ouvrir la voie à la conclusion des négociations», a assuré M. Froman lors d'une conférence de presse à Maui, au milieu du Pacifique.

Plusieurs questions divisent les pays négociateurs, comme l'accès au marché, notamment les produits laitiers, le riz et le sucre mais aussi des questions de propriété intellectuelle, du prix des médicaments et de l'accès au marché automobile, notamment japonais.

Cet accord, connu sous son acronyme TPP, inclut des pays qui représentent environ 40% du PIB mondial dont les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande mais n'inclut pas la Chine. Son but est d'alléger les barrières douanières et réglementaires ainsi que d'harmoniser les différentes législations pour faciliter les échanges commerciaux. Les autres pays représentés sont le Pérou, le Chili, le Mexique, le sultanat de Brunei, la Malaisie, Singapour et le Vietnam.

Tout comme pour l'accord de libre échange Transatlantique (TTIP) également en cours de négociation, les adversaires du TPP dénoncent le secret entourant les négociations et affirment qu'il vise avant tout à favoriser les intérêts des grandes multinationales.

La réunion de Hawaï était présentée comme cruciale après plusieurs années de négociations, les premières réunions remontant à 2008.

Le pétrole stable, l'Opec écarte toute baisse du plafond de production

4th Meeting



Les prix du pétrole faisaient du surplace vendredi en cours d'échanges européens, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) ayant écarté jeudi toute baisse du plafond de production. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 52,70 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 61 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 94 cents à 47,58 dollars.

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) a en effet écarté jeudi toute baisse du plafond de production de l'organisation. Selon les analystes, la production de brut de l'Opec a atteint

32,1 millions de barils (mbj) actuellement, contre 30,4 mbj sept mois auparavant, soit bien au dessus de son plafond de production officiel fixé à 30 mbj depuis près de quatre ans. Et le retour des exportations iraniennes une fois les sanctions contre les activités pétrolières du pays levées vont venir s'ajouter à ce volume.

CHANGE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 2 août, communiquées par la Banque d'Algérie:

	100 CHF	10.430,86 10.750,71
	100 SEK	1.136,84 1.206,90
	100 DKK	1.445,87 1.534,41
	100 NOK	1.195,13 1.270,22

Billets de banque	Achat	Vente	Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	97,66	103,63	1 USD	98,65	103,63
1 EUR	107,89	114,50	1 EUR	108,98	114,50
1 CAD	75,37	79,98	1 CAD	76,13	79,98
1 GBP	152,31	161,64	1 GBP	153,86	161,64
100 JPY	78,96	83,79	100 JPY	79,76	83,79
1 SAR	26,04	27,63	100 CHF	10.233,71	10.750,71
1 KWD	322,42	342,34	100 SEK	1.148,38	1.206,90
1 AED	26,59	28,21			

APS

DOUANES RÉGIONALES DE SÉTIF : Un dispositif pour faciliter l'accueil de nos compatriotes de l'étranger

Azzedine Tiouri

Afin de recevoir la communauté algérienne établie à l'étranger dans les meilleures conditions en leur réservant un meilleur accueil, notamment durant la saison estivale, la direction régionale des Douanes de Sétif a pris une série de mesures au niveau des ports et aéroports relevant de ses compétences qui se caractérisent durant cette période par une intense activité.

Ces mesures ont été entamées par des réunions préparatoires de sensibilisation de tous les agents concernés de près ou de loin au sujet de l'importance de faciliter la tache aux visiteurs tout en assurant le contrôle avec efficacité sans heurt dans le même temps par :

- la tenue et l'organisation de réunions de coordination et de consultations avec les divers intervenants dans les sites frontaliers pour le développement des procédures de facilitation

- le renforcement des services chargés du contrôle des voyageurs par des moyens humains et matériels

- la mise en place des bureaux d'accueil et d'orientation pour répondre aux besoins des voyageurs en leur distribuant des prospectus et des dépliants

- l'installation de grands écrans comportant divers renseignements et informations concernant les voyageurs

- l'utilisation de dispositifs de contrôle sophistiqués et modernes tels que le scanner pour gagner du temps et faciliter ainsi le transit des passagers

- l'ouverture des couloirs verts pour les personnes âgées, les enfants, les personnes aux besoins spécifiques etc.

- la désignation aux voyageurs des divers moyens de communication avec les services des douanes pour se renseigner, déposer une plainte ou des suggestions en utilisant le téléphone, le fax, le site web, la page Facebook, le numéro vert 10-23 ou le mini-site électronique de la Douane mobile. L'enregistrement des fiches de transit spéciales pour les véhicules et la déclaration des devises étrangères se feront sur le bateau auprès de la brigade spéciale des douanes afin d'éviter les attentes et les attouchements devant les guichets lors de l'accès au port de Béjaïa. Des registres de doléances pour suggestions, plaintes ou autres préoccupations et protestations seront mis à la disposition des voyageurs. Concernant les statistiques, la Direction de la douane régionale de Sétif a enregistré durant la période allant du 1^{er} juin à la mi-juillet, l'entrée par le port de Béjaïa de 804 voyageurs, 327 véhicules étrangers et 77 passagers pour la sortie. Pour ce qui est des aéroports de Béjaïa, Jijel et Sétif, elle a enregistré l'entrée de 38 748 voyageurs et la sortie de 19 982 avec un mouvement de 682 vols d'avion entre aller et retour. Par ailleurs, les opérations de surveillance et de contrôle par les douaniers ont permis de saisir des quantités de diverses produits et marchandises tels des pièces détachées provenant de la casse et déjà utilisées, des cigarettes, des boissons alcoolisées, des comprimés hallucinogènes, des vêtements importés à des fins commerciales, des appareils de contrôles (caméras et jumelles), ainsi que des appareils électroniques etc.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Émouvante cérémonie en l'honneur du wali Azzedine Mecheri

C'est dans le salon d'honneur de la résidence de la wilaya, archicomble pour la circonstance, que la cérémonie d'adieu et de félicitations du wali Azzedine Mecheri, nommé à la tête de la wilaya de Ghardaïa, dans le dernier remaniement du gouvernement, s'est déroulée hier en présence des autorités locales civiles et militaires, de députés et sénateurs, des élus locaux ainsi que des opérateurs économiques, des membres de la société civile et de la presse locale. Les intervenants ont mis en exergue les vertus de ce commissaire de l'Etat avant de lui souhaiter plein de succès dans sa nouvelle mission à Ghardaïa. Invité à prendre la parole, M. Azzedine Mecheri pris le soin d'user de vers et de versets pour étoffer son allocution qu'il a voulu comme une auto-évaluation, un bilan introspectif de son passage qui aura duré presque 5 ans. A ce titre, il a fait un flash-back sur les conditions de son affectation en 2010 à la tête cette wilaya qu'il avait trouvée «quasi sinistre dans plusieurs domaines tels que la santé, le sport, l'eau, ...». Le wali a remercié tous ce qui ont participé de loin ou de près au développement de cette wilaya. Par ailleurs la cérémonie s'est terminée par des embrassements et des photos ont été prises pour souvenir.

La cérémonie a été clôturée par la remise au wali et au nom des cades de la wilaya d'un tableau d'honneur, autre un lot de cadeaux consistants.

ORAN

Les Oranaïs se réapproprient les plages de leur littoral

L'annulation des contrats de concession des plages a eu un impact positif sur le littoral de la wilaya d'Oran, au grand bonheur des citoyens qui se sont réappropriés cette année les espaces.



Les solariums ont disparu tout comme les concessionnaires, qui se disputaient, dans les années précédentes, les espaces et rivalisaient pour squatter la moindre parcelle, obligeant les estivants à payer le prix fort pour s'installer sur le sable, a-t-on constaté.

L'accès aux plages est désormais gratuit et les estivants locaux ou de passage ont réinvesti l'espace public. Armés de parasols, de chaises et de glacières, ce sont des milliers de vacanciers qui affluent quotidiennement sur les plages de la wilaya d'Oran.

Les Oranaïs n'hésitent pas non plus à fréquenter les plages des wilayas limítrophes, notamment celles de Mostaganem, Aïn Temouchent et Tlemcen, touchées également par l'interdiction des concessions, à l'instar des autres wilayas du pays.

«Cela fait de nombreuses années que je ne fréquente plus les plages de la corniche d'Oran et surtout celle des Andalouses. Il était presque impossible de poser une serviette sur le sable, sauf si on louait une table et des chaises, au prix fort. Les espaces entre les solariums, censés être libres, étaient également squatés par les gérants des solariums. J'étais obligé d'aller vers d'autres plages, notamment sur le littoral-est et parfois bien loin», a déclaré un estivant rencontré au complexe touristique «Les Andalouses».

Il a ajouté que les places étaient chères, entre 1.000 et 1.500 dinars, voire 2.000 DA ou plus durant les week-ends et qu'en plus, les tables des solariums étaient collées les unes aux autres, créant un problème de promiscuité, sans parler de la musique diffusée à hauts débits par les gérants des solariums, sans aucun respect pour le calme et la tranquillité des vacanciers.

Néanmoins, depuis l'interdiction des concessions, les estivants semblent plus sereins. Chacun peut

trouver une place même au bord de l'eau et passer une journée tranquille de farniente.

La situation est identique au niveau des autres plages de la wilaya, à Ain El-Turck, Bousfer, Mers El-Hadjadj, Mactâa ou encore à Madagh. Les solariums ont également disparu du paysage.

Le problème de parkings persiste

Cependant, si la situation sur les plages s'est améliorée, celle des parkings aux abords des stations balnéaires n'est pas encore tout à fait réglée, bien que les tarifs aient été réduits de manière significative.

Les représentants du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avaient annoncé, lors des séances de préparation de la saison estivale 2015, que les parkings étaient gratuits et que les APC peuvent fixer un tarif variant entre 20 et 30 DA comme droit de stationnement.

Cette recommandation semble avoir été appliquée au niveau de plusieurs plages du littoral oranais.

Toutefois, au niveau de certaines plages, le tarif est fixé à 50 DA par certains gardiens de parkings, qui n'hésitent pas non plus à demander 100 DA aux automobilistes, surtout quant les places viennent à manquer, bien que les tarifs sont affichés à l'attention des automobilistes.

«A Bouzedjar, j'ai payé 50 DA pour le stationnement, mais à Oureah (Mostaganem) je n'ai payé que 20 DA. Par contre, aux Andalouses et malgré l'interdiction, on m'a demandé 100 DA. Quelques jeunes enfilent des gilets fluorescents et tenant un bâton dans la main exigent 100 DA aux automobilistes, sans donner de tickets.

J'ai refusé de payer cette somme, mais j'ai quand même déboursé 50 DA», a souligné un estivant.

Mais de manière générale, la situation semble évoluer dans le bon

sens. Le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran, Belabbes Kaim Banamar, a indiqué à l'APS, qu'il n'y a pas de problèmes de contrats de concession pour l'année 2015 et que la situation se déroule normalement au niveau des plages de la wilaya.

Des inspections régulières ont lieu au niveau des plages de la wilaya. Nous effectuons régulièrement des sorties sur les sites pour vérifier et veiller à l'exécution de cette mesure d'interdiction et, pour l'instant, tout va pour le mieux», a-t-il affirmé signalant que la police et la gendarmerie veillent à son application, ainsi que sur la sécurité des personnes. Le même responsable a ajouté que, d'une manière générale, la situation a beaucoup évolué et la prise en charge des estivants s'est améliorée. Pour rappel, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait pris la décision de mettre fin à la concession des plages, à partir de la saison estivale 2015. Le directeur général des collectivités locales du ministère avait annoncé à Oran que les contrats de concession des plages ne seront plus autorisés et ceux déjà accordés seront annulés.

Des mesures concrètes seront prises pour mettre en application cette décision, avait indiqué Azzedine Belkacem Nacer, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya et consacrée à la préparation de la saison estivale 2015. Dans ce sens, il a souligné que cette décision a été prise pour mettre fin à l'anarchie constatée dans l'exploitation des plages. «Les pouvoirs publics ont décidé de mettre un terme aux irrégularités liées à l'octroi des concessions pour l'exploitation des plages et qui pénalisent les estivants, à travers une série de mesures concrètes, dont la gratuité des parkings», a-t-il expliqué.

APS

KHEMIS MILIANA La piscine fermée aux jeunes

Salim Ben

Ce lieu communal s'est trouvé bloqué aussi à cause d'un bras de fer entre les travailleurs et le directeur chargé du centre culturel, car depuis son installation aucune volonté pour refaire ce lieu, n'a été enregistré, devant l'absence totale



des élus qui font la sourde oreille. (Puisque tout le monde est en congé !!!) Cette piscine accueillait auparavant tous les jeunes et les enfants des communes avoisinantes, aujourd'hui ce lieu est déserté et le centre culturel est fermé dans cette période de canicule.

Les jeunes de la ville n'arrivent pas à comprendre.

ÉNERGIE

Baisse des incidents sur le réseau électrique de la wilaya d'Alger de plus de 50% par rapport à 2012

Malgré la canicule qui a sévi à Alger, les incidents sur le réseau électrique de la wilaya sont en régression de 50% par rapport à l'été 2012, a affirmé dimanche le président-directeur général de la Société de distribution Alger, filiale du groupe Sonelgaz, Chabane Merouane, lors d'une conférence de presse.

«Les indicateurs de qualité du service montrent une régression de plus de 50% du nombre d'incidents» rapporté sur la même période de juin et juillet 2012, a souligné le P-DG qui considère que 80% des contraintes pour l'approvisionnement en électricité sont levées.

M. Chabane a précisé qu'à l'instar des autres villes, Alger a connu une canicule dépassant 40 degrés pendant 15 jours et une humidité excessive alors que la consommation électrique a quasiment été multipliée par deux depuis 2012.

«Nous considérons que le réseau a globalement bien tenu hormis quelques cas et dans les quelques quartiers où nous avons des contraintes et où on a prévu des postes à réaliser mais cela ne s'est pas concrétisé à cause de l'opposition des riverains ou des contraintes administratives», a ajouté le P-DG. Ce dernier souligne qu'il y a 1.000 transformateurs d'électricité à Alger alors que d'autres vont entrer en service lors de l'été prochain pour diminuer les interruptions d'alimentation en courant électrique.

«Même lors du dernier Ramadhan, le réseau s'est bien comporté et on capitalise l'expérience pour éviter des



incidents à l'avenir car il y a encore des villes qui nécessitent des aménagements jusqu'à atteindre le niveau des exigences normatives», a-t-il poursuivi.

Il y a aussi un appui supplémentaire en ressources humaines pour intervenir rapidement cette année, a souligné M. Chabane qui a parlé de durée de coupure de courant qui varie entre deux heures et plus de huit heures dans certains quartiers comme à Haf El Badr, Staouéli et Bouzarah.

«Nous avons des moyens d'intervention et on a décrété une mobilisation en H24 et on intervient en deux heures et demie même s'il y a des incidents qui ont dépassé huit heures», a-t-il reconduit.

Il a par ailleurs expliqué que la SDA a prévu des postes haute tension (HT) dans certains quartiers, mais que les cabines installées ne sont pas raccordées faute de câbles en l'absence d'autorisation de la voirie ou des travaux publics.

C'est le cas à Bab El Oued où «on va mettre en service un poste incessamment alors qu'on était bloqué par des contraintes administratives», a ajouté M. Chabane. Il a rappelé que ces derniers jours, il y a eu des incidents

(pannes) à Bouzarah et à Staouéli, ajoutant que dans cette ville côte, il y aura la réalisation d'une cabine haute tension en 2015 après un déclage de sa mise en service par une autre filiale.

M. Chabane se rejouit du fait que certains quartiers comme Baraki n'ont pas connu d'incidents contrairement aux années précédentes. «Il y a un millions de clients à Alger, on ne peut pas généraliser sur toute la population» en parlant d'incidents, a-t-il encore relevé.

Le P-DG de la SDA centre a enfin souligné que «dans le cadre de la politique d'amélioration de ses services, il y aura la mise en place dès le début d'août d'un nouveau centre d'appel avec un numéro unique 3303 destiné à prendre en charge les requêtes des clients pour le dépannage en électricité, en gaz ou pour prendre en charge les réclamations commerciales sur le territoire de la wilaya d'Alger.

Plusieurs quartiers d'Alger, rappelle-t-on, avaient connu durant le week-end dernier des pannes de courant répétitives, avec de longues périodes de plus de huit heures, alors que la température dépassait les 40 degrés avec un taux d'humidité de plus de 100%.

ÉLEVAGE

Un cheptel de plus de 98.000 têtes vacciné contre différentes maladies à Ouargla

Un cheptel de plus de 98.000 têtes a été jusqu'ici vacciné dans la wilaya de Ouargla, dans le cadre d'une campagne de lutte contre les zoonoses lancée en mai dernier, a-t-on appris dimanche de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette opération qui a permis jusque-là la vaccination de plus de 1.185 bovins contre la fièvre aphteuse, 62.450 ovins contre la clavelée et plus de 35.000 caprins contre la brucellose, a indiqué l'inspecteur

vétérinaire de Ouargla. Khamra El-Bouti a précisé que pour les besoins de cette campagne qui cible un effectif de 156.200 têtes à travers la wilaya, ont été mobilisés plusieurs vétérinaires dont huit privés ainsi que 161.500 doses de vaccin. Le même responsable a fait état aussi des bonnes conditions de conservation, aussi bien au siège de l'inspection vétérinaire que des structures de daïra qui en dépendent, de ces vaccins, en vue d'éviter leur détérioration, surtout en cette période de chaleurs caniculaires.

SKIKDA

La canicule provoque un rush sans précédent sur les plages

La canicule provoque ces derniers jours un rush sans précédent d'estivants sur les plages de Skikda, notamment celles de Larbi Ben-M'hidi de Filfila et de la corniche, a-t-on observé jeudi en milieu de journée. Les estivants désirant «piquer une tête» pour échapper un tant soit peu à la chaleur insupportable viennent, seuls ou en famille, qui des vilayats voisines, qui en voiture, qui en autobus, voire, parfois, en camionnette, le tout est de passer une journée entre sable et mer.

La plage de Larbi Ben-M'hidi, de loin la plus prisée par les vacanciers des wilayas de Constantine, Khencela, Mila, Sétif ou Bordj Bou-Arréridj, est noire de monde et laisse apparaître, sur toute sa largeur, que des parasols, par milliers. Durant



la saison estivale de 2014, cette plage de 10 km de long a été fréquentée par plus de 1,2 million d'estivants, selon les statistiques de la Protection civile qui y a installé 11 postes de surveil-

lance. La pollution a certes entamé la réputation de cette plage très étendue et au sable doré mais, visuellement, pas son taux de fréquentation, remarque Mme Samia Chaoui, 47 ans originaire de Skikda, qui, a-t-elle confié à l'APS, continue de s'y rendre «par habitude mais aussi parce qu'elle demeure la meilleure plage de la wilaya».

Pour les jeunes fuyant la pollution de la ville et le bruit des voitures, la destination préférée est la plage La Carrrière qui se trouve à l'ouest de Stora. Au bout d'une petite demie-heure de marche, le long d'une piste rocheuse sur le flanc du mont Stora, les jeunes baigneurs ont vite fait d'oublier leur pénible randonnée en découvrant, au bout d'un ultime détour, des paysages proprement saisissants.

TRANSPORT

Air Algérie rend hommage aux victimes du crash du vol AH 5017

La compagnie nationale Air Algérie a organisé mercredi 29 juillet à Alger une cérémonie de commémoration en hommage aux victimes du crash du vol AH 5017 affrété auprès de la compagnie aérienne espagnole Swift Air, survenu le 24 juillet 2014, indique dimanche un communiqué de la compagnie.

Le président-directeur général d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, a rendu, dans son allocution, un hommage aux victimes des six familles algériennes en les assurant du «soutien indéfectible de la compagnie et des autorités».

La cérémonie s'est tenue en présence d'un représentant du Premier ministre et du ministre des Transports, Boudjema Talai, qui a, à son tour, exprimé son «soutien et sa sympathie» envers les familles des victimes.

SOUK AHRAS

Dotation quotidienne en eau potable de 140 litres/ jour avant fin 2015

La dotation quotidienne en eau potable dans la ville de Souk Ahras atteindra 140 litres/jour/personne après le parachèvement des travaux de réhabilitation des conduites du réseau de distribution, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des ressources en eau (DRE).

La requalification du réseau permettra la hausse de la dotation, actuellement limitée à un jour sur quatre, a-t-on indiqué de même source, soulignant que l'augmentation du volume d'eau stocké dans le barrage d'Aïn Dalia, estimé actuellement à 76 millions m³ après les récentes précipitations, favorisera également cette hausse.

L'opération de réhabilitation du réseau a ciblé un linéaire de 177 km répartis sur les quartiers Sidi-Mezghiche, El Alaouia, Faubourg, Ibn Rochd, 1.700 logements, la cité des Martyrs et le centre-ville où les déperditions ont atteint 30 et 40 % de l'eau disponible.

La wilaya de Souk Ahras est alimentée actuellement depuis le barrage d'Aïn Dalia qui assure également l'approvisionnement d'une partie des wilayas voisines, Tébessa et Oum El Bouaghi et de celui de Foum El Khenga près d'Oued Charef destiné à l'irrigation, ainsi qu'à partir de forages de Taoura, a-t-on fait savoir.

Deux autres ouvrages hydrauliques sont en cours de réalisation, en l'occurrence le barrage d'Oued Mellègue, d'une capacité de 150 millions de m³, destiné à alimenter le complexe de transformation de phosphate d'Oued el Keberit, les communes d'El Aouinet et d'Ouenda (Tébessa), les zones de Sidi Fredj et d'Ouled Abbas (Souk Ahras), ainsi que le barrage d'Oued Djedra (35 millions de m³) dont la réception est prévue pour l'année 2018, a-t-on souligné.

Les travaux de réalisation du barrage d'Oued Leghnem, prévu dans la localité frontalière de Khedara d'une capacité de 43 millions m³, seront lancés au titre du programme quinquennal 2015-2019, a ajouté la même source, notant que cette infrastructure est destinée à alimenter les communes d'Aïn Zena, de Khedara, d'Ouled Moumene, de Heddada et de Sidi Fredj.

La réalisation de ces nouveaux projets permettra de porter le nombre de barrages dans la wilaya à cinq (5) ouvrages et d'alimenter les différentes communes de cette région en H24 à l'horizon 2018, a-t-on précisé à la DRE.

Immigration

Paris et Londres font front commun contre le problème des migrants à Calais

Le Royaume-Uni et la France ont décidé de faire front commun contre le problème des migrants à Calais, faisant de la pression migratoire au site Eurotunnel une "priorité absolue", a rapporté le *Journal du dimanche* (JDD) citant le ministre français de l'Intérieur et son homologue britannique.



"Les choses sont claires : mettre fin à cette situation est une priorité absolue. Nos deux gouvernements sont déterminés à y parvenir, et à y parvenir ensemble", affirment les deux ministres respectivement Bernard Cazeneuve et Theresa May dans une déclaration dévoilée par l'hebdomadaire français JDD.

Le gouvernement britannique a annoncé une rallonge de 10 millions d'euros pour renforcer la sécurité du terminal d'embarquement d'Eurotunnel à Coquelles, cible de plusieurs milliers de tentatives d'intrusion ces derniers jours.

Construction de nouvelles clôtures, renforts policiers... "toutes ces mesures vont dans le même sens et envoient un signal fort : nos frontières sont sûres, et les passeurs commettent un acte criminel

en faisant venir à Calais des migrants dont ils savent qu'ils ne pourront aller plus loin", clament les deux ministres dans la déclaration parue dans le journal.

Chaque mois, Paris et Londres assurent "le retour depuis Calais dans leur pays d'origine de 200 migrants qui ne peuvent pas bénéficier du droit d'asile", selon eux.

Face au problème, une coordination des pays européens est nécessaire, la situation à Calais ne concernant "pas seulement nos deux pays", affirment encore Mme May et M. Cazeneuve.

Nombre de migrants présents à Calais pour tenter de rallier le Royaume-Uni sont en effet passés par l'Italie, la Grèce ou d'autres pays encore. La France n'est pour eux qu'un pays de transit", relèvent-ils. Selon eux, "toute réponse pé-

renne aux pressions migratoires repose sur la réduction du nombre de personnes qui quittent l'Afrique pour rejoindre l'Europe pour des raisons économiques".

Depuis début juin et des travaux importants de sécurisation du port de Calais, barricades et barbelés incitent de nombreux migrants à se reporter sur le site du tunnel pour tenter la Grande-Bretagne qu'ils voient comme un eldorado.

Mais la pression migratoire reste très forte. Quelque 300 tentatives d'intrusion de migrants voulant gagner la Grande-Bretagne ont été constatées sur le site d'Eurotunnel près de Calais (France) dans la nuit de vendredi à samedi.

Plusieurs dizaines de migrants sont morts au cours des dernières années en tenant de passer.

FRANCE:
400 tentatives d'intrusion de migrants désirant gagner l'Angleterre

Quelque 400 tentatives d'intrusion de migrants désirant gagner l'Angleterre ont été dénombrées dans la nuit de samedi à dimanche sur le site d'Eurotunnel près de Calais, dans le nord de la France, a rapporté une source policière. Samedi, peu avant 22h00 GMT, "il y a eu une première tentative, les migrants ont réussi à franchir plusieurs barrières et la dernière barrière a été retenue par les forces de l'ordre", a expliqué une porte-parole d'Eurotunnel citée par l'AFP. La présence des migrants a nécessité l'interruption du trafic transmanche de 21h30 à 02h30 GMT. "Leur nombre a contraint à arrêter le trafic par sécurité pour les clients et pour les migrants", a ajouté cette porte-parole.

Un groupe de migrants a ensuite observé un sit-in sur l'une des bretelles d'accès au tunnel et était selon une source proche du dossier accompagné de deux militants de l'association No Border. Mardi, un migrant avait succombé à ses blessures contractées deux jours plus tôt lors d'une tentative d'intrusion dans le tunnel sous la Manche, portant à dix le nombre de clandestins morts en tentant de gagner la Grande-Bretagne. Le tunnel sous la Manche fait l'objet depuis des semaines de tentatives massives d'intrusion de clandestins prêts à tout pour gagner la Grande-Bretagne.

APS

300.000 demandeurs d'asile en huit mois

L'Allemagne a accueilli depuis le début de l'année plus de 300.000 demandeurs d'asile, indique samedi le quotidien allemand *Die Welt*.

Selon le journal conservateur, qui cite le compte-rendu d'une réunion téléphonique tenue vendredi entre les ministres de l'Intérieur des 16 Länder (Etats régionaux) allemands, «302.415 demandeurs d'asile ont déjà été enregistrés» cette année par ces Länder.

Ce chiffre est clairement supérieur à celui avancé par l'Office fédéral pour les migrants et les réfugiés (BAMF) qui avait enregistré pour l'instant 258.000 demandes. Selon *Die*



Welt, cet écart s'explique par le fait que les chiffres des Länder ne sont pas encore remonté au niveau fédéral et n'ont donc pas été pris en compte par le BAMF.

Et selon le quotidien allemand *Der Tagesspiegel*, des «chiffres internes» à l'Office, donc non-officiels, évoquaient même 600.000 candidats à l'asile en 2015. Vendredi, le

président de l'Office, Manfred Schmidt, avait aussi fait état d'un afflux «record» en juillet : avec 79.000 demandeurs d'asile, principalement venus de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan, jamais l'Allemagne n'a accueilli autant de réfugiés en un seul mois.

Les Länder, qui se voient répartir le nombre de demandeurs d'asile en fonction de leurs richesses, ont à plusieurs reprises tiré la sonnette d'alarme, réclamant plus d'aide à l'Etat fédéral afin de faire face à cet afflux. En 2014, l'Allemagne avait reçu plus de 202.000 demandes d'asile, soit 60% de plus qu'en 2013.

GRÈCE : Arrestation de trois personnes soupçonnées de débouiller des migrants en pleine mer

Les gardes-côtes grecs ont annoncé samedi l'arrestation sur l'île de Samos (Grèce) de trois personnes soupçonnées de prendre d'assaut des embarcations de migrants effectuant la traversée en bateau depuis la Turquie.

Les trois suspects, de nationalité grecque et âgés de 21 à 31 ans, ont été arrêtés sur l'île de Samos avec l'aide d'un hélicoptère letton membre de la mission euro-

pénne de surveillance frontalière Frontex. Ils étaient déguisés en gardes-côtes grecs.

Au cours des semaines passées, des migrants avaient affirmé avoir été agressés par des hommes déguisés en «commandos» qui avaient arraché jusqu'à leurs sous-vêtements afin de trouver l'argent liquide qu'ils transportaient, avant de prendre le large avec le moteur de leur embarcation.

Environ 15.000 euros, cinq moteurs de bateaux et une boîte contenant des vête-

ments mouillés, principalement de taille pour enfants, ont été retrouvés lors d'une fouille de leurs domiciles. Une militante italienne ayant reçu de nombreux appels à l'aide de migrants syriens, Nawal Soufi, a affirmé avoir entendu parler d'une vingtaine de bateaux dont les passagers avaient été la cible d'attaques au cours des derniers mois.

«Amnesty internatio-

nale et d'autres ONG des droits de l'homme avaient dénoncé à plusieurs reprises les mauvais traitements des migrants en Grèce, frappés et intimidés pour les convaincre de rentrer en Turquie». Selon le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés, 109 000 migrants sont arrivés en Grèce depuis le début de l'année, essentiellement par les îles de l'est de la mer Egée.

NIGERIA :

Un total de 250 000 nouveau-nés meurent chaque année au Nigeria en raison d'un déficit en personnel de santé qualifié et des soins prénatales, a indiqué une représentante de l'hôpital de l'université de l'Etat de Lagos

250 000 nouveau-nés meurent annuellement en raison d'un déficit en personnel de santé qualifié



Elizabeth Disu, conseillère pédiatre dans l'hôpital de l'université de l'Etat de Lagos, a indiqué vendredi aux journalistes que le mort du nouveau-né est devenu un phénomène courant alors que le Nigeria enregistre le plus de décès néonataux en Afrique.

Selon la conseillère, la pauvreté, l'éducation insuffisante, le manque des soins prématernels et la présentation tardive dans les hôpitaux sont les

principaux causes des décès des nouveau-nés.

Elle a indiqué que le Nigeria enregistre 37 décès par 1 000 naissances vivantes, soit le niveau le plus haut en Afrique. «Nous perdons plus de 250 000 nouveau-nés chaque année, c'est inacceptable et nous devons adresser ce problème», a-t-elle ajouté.

Disu a exhorté le gouvernement et les organisations non-gouvernementales à organiser des formations

pour les agents de santé sur les méthodes principales pour reconnaître les signes de danger présentés par les nouveau-nés pour éviter les complications et une issue fatale.

«Si le gouvernement est en mesure de fournir des installations nécessaires et des agents de santé formés, nous sommes en voie de réduire la mortalité de nouveau-né et d'enfants dans le pays», a ajouté l'expert.

MEXIQUE: Un camion tue 27 personnes en percutant une procession

Vingt-sept personnes ont été tuées et une centaine d'autres ont été blessées par un camion ayant percuté mercredi une procession religieuse dans l'Etat mexicain de Zacatecas (nord), selon un nouveau bilan officiel publié samedi.

Plusieurs centaines de pèlerins marchaient sur la route principale de la petite ville de Mazapil, en direction d'une église du 18e siècle mercredi en fin d'après-midi, lorsque ce camion, chargé de sable, les a percutés après que ses freins eurent visiblement lâché, selon les autorités.

Le camion a traversé la



chaussée, percuté d'autres véhicules ainsi que la façade d'un bâtiment avant de se renverser. Des traces de sang étaient encore visibles sur les lieux du drame jeudi matin.

Quatorze personnes sont décédées sur les lieux de l'accident, les autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital.

Le nombre de morts

s'élève désormais à 27, selon le ministère de la Santé. Le ministère a par ailleurs indiqué que 28 personnes étaient toujours hospitalisées, dont 10 dans un état grave.

Selon les témoins, le chauffeur serait parvenu à sauter du véhicule avant l'impact final. Il a ensuite pris la fuite. «Il a été identifié et nous le recherchons», a indiqué la procureure de l'Etat de Zacatecas Leticia Catalina. La procession se déroulait au premier jour d'une semaine de célébrations religieuses à laquelle participaient plus de 1.000 personnes venues des communautés rurales voisines.

CHINE :

4 morts dans une crue éclair en Mongolie intérieure



Quatre personnes ont péri et une autre est portée disparue à la suite d'une crue éclair due à des pluies torrentielles dans la région autonome de Mongolie intérieure, ont annoncé dimanche les autorités chinoises. Cette crue s'est produite samedi, après qu'une forte averse a frappé le district de Liangcheng. Les eaux ont balayé une charrette agricole traversant une rivière, tuant les trois personnes à bord, a indiqué le gouvernement local. Deux travailleurs forestiers ont également été piégés par cette crue. L'un d'eux est mort, et les secouristes s'efforcent actuellement de retrouver le deuxième, a-t-on ajouté de même source.

Une application pour récupérer la nourriture en excès et la redistribuer aux organisations caritatives

Une startup californienne, Feeding Forward, ambitionne de mettre fin au gaspillage de nourriture grâce à une application qui connecte les entreprises ayant des surplus avec des organisations caritatives.

Les entreprises ayant de la nourriture en surplus, comme un restaurant ou après une conférence, utilisent la plateforme pour commander un véhicule, qui vient récupérer les aliments et les livrer directement à une banque alimentaire ou un centre de sans-abris. Komal Ahmad, qui a créé l'entreprise à Berkeley près de San Francisco, fait valoir qu'un Américain sur six ne mange pas à sa faim, alors que 40% de la nourriture produite aux Etats-Unis est jetée.

Elle affirme que sa plateforme a déjà permis de nourrir plus de 600.000 personnes dans la baie de San Francisco. Feeding Forward n'est pour l'instant active que dans cette région, mais elle a des ambitions beaucoup plus larges.

«L'Europe est le prochain continent logique où nous allons aller» parce qu'il y a aussi beaucoup de gaspillage de nourriture là-bas, dit-elle. Et «nous avons des demandes tous les jours d'entreprises en Ouganda, au Pakistan... parce que c'est un problème mondial». Feeding Forward combine une plateforme mobile et en ligne avec un réseau de chauffeurs.

ETATS-UNIS

Sécheresse exceptionnelle et incendies ravagent la Californie



Environ 8.000 pompiers ont été déployés à travers la Californie en proie à une vingtaine d'incendies, a indiqué samedi la Garde nationale de la Californie, appelée en renfort. Deux incendies ont provoqué la fermeture de plusieurs kilomètres d'autoroutes dans l'Etat, ont précisé les autorités et les médias locaux.

Le porte-parole des pompiers Daniel Berlant a indiqué sur Twitter que l'un des incendies les plus importants, dans le comté de Lake, n'était circonscrit qu'à hauteur de 5%. Un nouveau départ de feu a été enregistré dans le Cajon Pass, provoquant la fermeture de plusieurs axes routiers stratégiques, a précisé le *Los Angeles Times*.

La sévère sécheresse et le climat extrême ont transformé quasiment tout l'Etat en pouddre», a commenté le gouverneur Edmund Brown dans un communiqué, déclarant l'état d'urgence.

Les incendies sont fréquents en Californie mais ils se multiplient ces derniers temps à cause de la grave sécheresse qui sévit depuis quatre ans dans cet Etat. D'importantes restrictions de consommation d'eau ont été décidées en avril par le gouverneur, et renforcées depuis.

APS

AUTOSURVEILLANCE DES YEUX LES SIGNES À NE PAS PRENDRE À LA LÉGÈRE

L'œil est exposé aux agressions extérieures, aux poussières, à la pollution, mais aussi aux bactéries, aux virus et aux effets du temps. Ils piquent, ils grattent, vous voyez des trucs bizarres... il faut consulter sans attendre!

Des yeux un peu rouges : souvent une allergie

Si les deux yeux sont rouges au réveil, irrités, un peu larmoyants, penser à une allergie aux plumes de l'oreiller. Le simple changement pour du synthétique réglera le problème. Le travail sur écran peut aussi être en cause car les yeux clignant moins, ils s'assèchent. Encore plus avec la climatisation. Le port de lentilles peut aussi irriter certains jours, surtout si on manque de larmes. Et une poussière a pu se glisser sous la lentille.

Ce qu'il faut faire : Mettre des larmes artificielles régulièrement si on porte des lentilles. Et quand un œil est rouge, la retirer tout de suite, rincer l'œil au sérum physiologique, laver la lentille pour supprimer tout corps étranger. Pour travailler longtemps sur écran avec la climatisation, faire des pauses fréquentes (regarder au dessus de l'écran toutes les cinq minutes, se lever toutes les demi-heures...) et hydrater souvent les yeux.

Une sensation de poussière : sans doute une conjonctivite

Une conjonctivite, ça gratte un peu et l'œil peut être collé le matin. Cette inflammation de la conjonctive peut avoir une origine allergique, bactérienne avec des sécrétions jaunes impliquant des bactéries ou des virus.

Ce qu'il faut faire : si on suspecte une allergie, des gouttes antihistaminiques soulagent. On peut ensuite consulter un allergologue pour la recherche de l'allergène (questionnaire, prick test). Pour une conjonctivite virale, seul le sérum physiologique est recommandé. Mais un collyre antibiotique s'impose en cas de conjonctivite bactérienne.

Une vision trouble par des taches ou des lignes : on consulte

Quand elles sont mobiles, ces taches, filaments ou toiles d'araignées sont appelées des « corps flottants ». Elles signalent une modification du corps vitré (substance gélatineuse qui remplit l'intérieur de l'œil),



banale après quarante ans. Mais elles peuvent s'accompagner d'un décollement du vitré, plus fréquent chez les personnes très myopes et après 40-50 ans, pouvant entraîner une déchirure de la rétine. Une tache fixe peut en revanche témoigner d'un début de dégénérescence maculaire (DMLA), qui se manifeste par une détérioration de la macula (zone centrale de la rétine), favorisée par l'âge, le soleil et le tabac.

Ce qu'il faut faire : rien de spécial pour de simples corps flottants, même en cas de décollement du vitré, le plus souvent. En revanche, si des taches apparaissent brutalement, il faut consulter. Un examen du fond d'œil s'impose dans les huit jours pour contrôler l'état de la rétine.

Une vision double : parfois une urgence

Quand un seul œil est touché, il s'agit souvent d'un début de cataracte. Cette opacification du cristallin survient plutôt après 60 ans. Elle s'accompagne d'une gêne à la lumière et d'une baisse progressive de la vision. Rien à voir avec une diplopie brutale des yeux qui est une urgence neuro-ophthalmologique.

Les causes possibles sont multiples (hémorragie, tumeur, problème endocrinien...).

Ce qu'il faut faire : Consulter très rapidement en cas de diplopie brutale. La prise en charge dépendant de la cause du problème neuro-ophthalmologique. Sinon, prévoir un rendez-vous ophtalmologique tranquillement pour faire le bilan de la cataracte et, selon son avancée, décider du meilleur moment pour l'opérer.

Une vue qui baisse : des causes multiples

En dehors de la myopie qui se déclare avant vingt ans, ou de la presbytie après 40 ans, une baisse de la vision peut faire penser à la cataracte ou au glaucome. Pour ce dernier, lié à une suppression dans l'œil, la perte de vision apparaît tard dans l'évolution de la maladie. Idem pour la rétinopathie diabétique qui résulte d'une atteinte des petits vaisseaux.

Ce qu'il faut faire : consulter un ophtalmologiste dans tous les cas. Selon le problème, il prescrira une correction oculaire (myopie, presbytie) ou instituera une surveillance (diabète) voir un traitement en cas de glaucome. Ces maladies avançant à bas bruit, il faudrait faire un contrôle régulier de la tension oculaire après 40 ans car on ne récupère pas l'acuité perdue.

Une douleur très localisée : souvent un corps étranger

Un seul œil est touché et une zone, en particulier, fait mal. C'est pire en frottant et le lavage oculaire ne soulage pas. C'est probablement un corps étranger. En faisant du vélo, sur la plage ou en bricolant, une poussière a pu se ficher dans l'œil. Au début, on peut sentir seulement une petite gêne et la douleur se manifester seulement quelques heures plus tard.

Ce qu'il faut faire : consulter un ophtalmologue ou aller directement dans un service ophtalmique à l'hôpital. Car le corps étranger peut générer une infection et seul l'ophtalmologiste peut le retirer dans de bonnes conditions après une anesthésie locale. Des gouttes antiseptiques ou antibiotiques et à l'acide hyaluronique sont ensuite prescrites pour éviter l'infection et favoriser la cicatrisation

LE LASER POUR TRAITER LA DMLA

Le laser permet déjà de soigner un certain nombre de défauts visuels. Suite à un essai clinique mené sur 24 patients au Centre pour la recherche des yeux à Melbourne, en Australie, des chercheurs ont découvert qu'il pourrait également aider à prévenir la cécité liée à l'âge. Pour y arriver, le laser détruit les dépôts nocifs accumulés dans l'œil en une fraction de seconde, rapporte le journal britannique *Daily Mail* sur son site internet.

Lors de l'étude, les patients manifestaient les premiers signes de DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge), une maladie de la rétine. Le traitement au laser a conduit à une amélioration de la vision pour 64% d'entre eux, après un an. "Les patients ont déclaré que le traitement était totalement indolore", explique le professeur Robyn Guymer, qui a dirigé l'étude, "en les dé-



barrassant des dépôts graisseux, nous espérons inverser le processus dégénératif causé par la maladie." Effectivement, les dépôts composés de lipides s'accumulent lorsque l'œil vieillit et devient moins efficace en matière d'élimination des cellules mortes. Les chercheurs espèrent pouvoir éliminer ces dépôts avant une perte totale de la vision.

Si les traitements au laser ont suscité des critiques dans le passé, c'est parce qu'ils peuvent causer des dommages au niveau des tissus sains de l'œil, explique le *Daily Mail*. Le laser utilisé lors de cette étude, le Ellex 2RT, est si rapide et précis qu'il semble laisser ces tissus indemnes. Les chercheurs rappellent toutefois que les dépôts dans les yeux sont le résultat de nombreux facteurs de risque dont l'obésité, les maladies cardiaques et les antécédents familiaux.

Chirurgie des yeux : les techniques opératoires

La photoablation au laser Excimer de surface (PKR)

Pratiquée depuis les années 1990, c'est la première et la plus ancienne des techniques de chirurgie réfractive. Si elle ne donne pas toujours de bons résultats dans le traitement des fortes myopies, elle n'est pas obsolète pour autant. Elle est même recommandée notamment pour les personnes ayant une cornée fine et/ou irrégulière, chez certains militaires et chez tous ceux qui pratiquent des sports de combat (risque de choc sur l'œil). Grâce au laser qui émet des rayons ultraviolets, le chirurgien rabote la cornée en surface, après avoir retiré l'épithélium, la couche de cellules qui la protège. En fin d'intervention, une lentille thérapeutique (ou un pansement) est donc souvent mise en place pour 3 ou 4 jours, le temps que l'épithélium se reconstruit. Néanmoins, les douleurs sont quelquefois importantes pendant 24 à 48 heures, la cicatrisation plus difficile et le risque d'infection accru. Une à trois semaines seront nécessaires pour retrouver une vue correcte et la personne devra porter des verres filtrant les ultraviolets pendant environ deux mois en cas d'exposition solaire. Un de ses atouts : elle est un peu moins onéreuse que les deux autres techniques.

La photoablation au laser Excimer dans l'épaisseur de la cornée (Lasik)

Dans un premier temps, le chirurgien découpe un capot (volet) de cornée grâce à un mikrokératome (bistouri mécanique) ou au laser Femtoseconde. Ensuite, il soulève ce capot qui reste attaché à sa charnière et rabote la cornée dans son épaisseur avec le laser Excimer. Lorsqu'il a obtenu la correction souhaitée, il replace doucement le volet à sa place initiale. Le patient rentre chez lui dans la journée, avec une coque transparente qu'il portera pour dormir entre 1 et 5 nuits. Dès le lendemain de l'intervention, il retrouve une vision correcte, surtout en cas de myopie. Limites de cette technique : elle ne peut traiter que les cornées symétriques, régulières, résistantes et épaisse.

Le Smile, dernière-née des techniques

Cette technique récente consiste à découper une pastille en profondeur dans la cornée, puis à la retirer manuellement par une minuscule incision latérale de quelques millimètres. Pour cela, les chirurgiens ont recours au Femtoseconde, un laser apparu il y a 5 ans, qui envoie des rayons infrarouges et permet une grande précision. Ses avantages : une mini incision de quelques millimètres, une découpe rapide, indolore et peu d'effets indésirables. Ses limites : elle est peu adaptée aux astigmatismes importants et ne permet pas de traiter l'hypermetropie et la presbytie. Les «retouches» en cas de résultat insatisfaisant, sont également délicates.

CHIRURGIE DES YEUX : QU'EST-CE QU'ON PEUT OPÉRER ?

La chirurgie correctrice de l'œil, ou chirurgie réfractive, a connu un tel essor qu'elle est aujourd'hui une solution fréquente pour corriger les problèmes de vue : 170 000 personnes se font opérer des yeux chaque année en France. Le point sur les principales opérations au laser avec le Dr Yves Bokobza, chirurgien ophtalmologiste à Paris.

Chirurgie de la myopie :

A quel âge ?

Il n'y a pas de limite d'âge supérieure mais en revanche on opère rarement avant 20-21 ans car la myopie doit être stabilisée avant d'être opérée. « On considère qu'une myopie est stable quand deux examens séparés d'un an sont identiques » explique le Dr Bokobza.

Y a-t-il des contre-indications ?

Les contre-indications sont exceptionnelles. Comme pour toute opération au laser on vérifie que l'épaisseur de la cornée est suffisante. Et on vérifie qu'il n'y a pas de risque de kératocône, une maladie génétique qui se traduit par une déformation de la cornée. Enfin, on élimine aussi les patients qui ont une autre maladie oculaire comme la cataracte ou un glaucome sévère.

On peut opérer sans souci les myopies de -1 à -9. Ainsi que les personnes qui sont à la fois myopes et presbytes.

Qu'est-ce qu'on fait ?

C'est une intervention rapide (elle dure moins de 10 minutes, quasiment « de routine », qui se déroule sous anesthésie purement locale avec des gouttes. Le laser Femtoseconde va découper une fine lamelle de cornée que le chirurgien va pouvoir soulever pour permettre au 2e laser (le laser Excimer) de diminuer l'épaisseur de cornée afin de rectifier la vision. C'est le Lasik 100% laser.

Les techniques sont aujourd'hui éprouvées et sûres. L'opération est indolore, avec des suites extrêmement légères. Dès le lendemain, la myopie peut se passer de ses lunettes et lui qui voyait très mal de loin, peut à nouveau lire précisément les panneaux indicateurs ou les enseignes des magasins.

Pour les très fortes myopies, il faut parfois faire une légère retouche 3 mois plus tard en cas de correction.

Chirurgie de l'hypermétrie

A quel âge ?

Il existe de nombreux hypermétropes qui s'ignorent. Le plus part des personnes hypermétropes commencent à penser à l'opération entre 40 et 50 ans, au moment où leurs capacités d'accommodation diminuent vraiment et où ils ne peuvent plus se passer de lunettes, surtout en vision de près mais aussi en vision de loin. En revanche, les personnes ayant une hypermétropie assez forte (donc diagnosti-



quée assez tôt) peuvent être opérées dès 21-22 ans.

Y a-t-il des contre-indications ?

Comme pour l'opération de la myopie, on vérifie que l'épaisseur de la cornée est suffisante. Et on vérifie qu'il n'y a pas de risque de kératocône.

Et on élimine aussi les patients qui ont une autre maladie oculaire comme la cataracte ou un glaucome sévère. On peut opérer sans souci les hypermétropies comprises entre +1 et +4,5. Au-delà, l'opération donne de moins bons résultats.

L'hypermétrie étant souvent associée à une presbytie, il est possible d'opérer les deux défauts en même temps. Dans ce cas, le chirurgien opte souvent pour la monovision : c'est-à-dire un œil dédié à la vision de près et l'autre dédié à la vision de loin. « Cela donne des résultats durables qui réduisent la dépendance aux lunettes ».

Qu'est-ce qu'on fait ?

C'est une intervention rapide qui se déroule également sous anesthésie purement locale avec des gouttes. Ici, contrairement à la myopie, le laser creuse un sillon circulaire périphérique dont le diamètre et la profondeur du degré d'hypermétrie à traiter.

Avec le Lasik 100% laser, la récupération visuelle est spectaculaire. Elle s'installe en quelques heures, d'abord en vision de près puis en vision de loin.

Chirurgie de l'astigmatisme

A quel âge ?

L'astigmatisme est un défaut visuel extrêmement fréquent. Il est dû à une déformation ou à une irrégularité de courbure de la cornée : l'œil n'a pas la forme d'une sphère, façon ballon de football, mais est allongé comme un ballon de rugby. La vision est, par conséquent, médiocre, quelle que soit la distance, de loin comme de près. On l'opère lorsqu'il est important et qu'il provoque des troubles visuels et des maux de tête.

Y a-t-il des contre-indications ?

Plus encore que pour toute autre opération, il est important que vérifier qu'il n'y a pas de kératocône car les deux maladies sont souvent associées. Les astigmatismes peuvent être corrigés jusqu'à 5 dioptres. Au-delà, les résultats sont plus aléatoires.

Qu'est-ce qu'on fait ?

Pour l'astigmatisme, le Lasik 100% Laser est la technique de choix car la plus précise et la plus sûre. En cas d'astigmatisme faible et moyen les résultats sont le plus souvent excellents : on obtient une correction totale dans plus de 90% des cas et une bonne stabilité dans le temps. En cas de fort astigmatisme en revanche, le risque de sous correction existe dans 5 à 10% des cas. Si l'épaisseur de la cornée le permet, une retouche chirurgicale au laser peut être effectuée trois mois après la première opération, une fois la vision stabilisée.

CE QUE LA COULEUR DES YEUX RÉVÈLE DE VOTRE SANTÉ

Avez-vous les yeux bleus ou marron ?

Cette question à première vue anodine donnerait plusieurs indices sur votre niveau d'anxiété ou sur votre risque de diabète, selon des chercheurs de l'université de Pittsburgh. On dit souvent que les yeux sont le miroir de l'âme. Il semblerait qu'on puisse aussi y lire le niveau de stress de quelqu'un ou sa sensibilité à la douleur. Alors que la relation entre les yeux et la santé fascine et intrigue les chercheurs depuis de nombreuses années, l'université de Pittsburgh publie une étude étonnante sur le sujet. Selon eux, les femmes caucasiennes aux yeux clairs (bleus ou

verts) tolèrent mieux la douleur et souffrent moins du stress que les femmes aux yeux foncés.

L'étude de 58 femmes enceintes a laissé entrevoir des différences surprenantes suivant la couleur des yeux. Ainsi les participantes aux yeux clairs ont éprouvé moins de douleur à l'accouchement que les autres. Elles auraient aussi été moins anxieuses, moins déprimées et moins sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux foncés, observe l'étude. Sans donner l'origine exacte de cette différence, le Dr Inna Belfer, de l'université de Pittsburgh suggère que la raison serait

à chercher dans les gènes. Des marqueurs génétiques associés à la couleur des yeux, bleue ou marron par exemple, seraient déterminants pour la santé. L'étude indique par exemple que des gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient par exemple à une plus grande sensibilité à la douleur. La mélanine étant associée au fonctionnement du cerveau, elle expliquerait pourquoi le temps de réaction est amélioré chez les personnes aux yeux foncés que chez les yeux bleus. Les premiers seraient plus doués au Frisbee ou au tennis que les seconds.

Hauts-Plateaux

Une caravane cinématographique



Une soixantaine d'oeuvres cinématographiques algériennes entre fictions, documentaires et films d'animation seront projetés à partir de samedi dans 13 régions des Hauts-Plateaux, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisée par le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (Cnca), la «Caravane cinéma de l'été» sillonnera les localités des régions concernées avec des ciné bus jusqu'au 30 août.

Un programme de projection sur dix jours est prévu dans les villes de Tébessa, Khencela, Batna, Oum El Bouaghi, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Djelfa, Laghouat, Tissemsilt, Tiaret, M'sila, Saïda et El Bayadh.

Cette caravane prévoit la projection des œuvres produites lors des différentes manifestations culturelles comme «Alger capital de la culture arabe 2007», le 2e «Festival panafricain», «Tlemcen capitale de la culture islamique 2011» ou encore le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Les fictions historiques «Zabana» de Said Ould Khelifa, «Fadhma N'soumer» de Belkacem Hadjadj, «Ben Boulaïd», «Krim Belkacem» et «Lofti» de Ahmed Rachidi ou encore le tout récent «Opération Maillo» de Okacha Touita seront projetées au public.

Les organisateurs prévoient également la projections de fictions algériennes récentes comme «El Wahran» et «Mascarades» de Lyes Salem, «Le puits» de Lotfi Bouchouchi, «Parfums d'Algier» de Rachid Benhadj, «Crépuscule des ombres» de Mohamed Lakhdar Hamina, ou encore «Révolution Zendj» de Tariq Tegia en plus d'une sélection de succès des 1980 et 1990. Lors de cette caravane plusieurs

documentaires seront projetés pour la première fois au public à l'instar de «El hadja lalla Maghnia» de Mustapha Hacini, «Ibn Khaldoun» de Chergui Kharoubi, «Cheikh Mohamed Ibn Abdekrim El Maghlib» de Lââbi Lekhal ou encore «Tlemcen et Béjaïa relations et cultures» du regrette Benamar Bakhti, récemment disparu. Parallèlement aux cycles «Ciné médina» et «Ciné plage» cette caravane prévoit des projections dans les zones enclavées de chacune des villes concernées.

ITALIE:

Conférence internationale sur la protection du patrimoine culturel mondial

Les ministres de la Culture de 83 pays du monde entier ont condamné samedi l'usage de la violence contre le patrimoine culturel mondial dans une déclaration conjointe, au terme d'une conférence organisée dans le cadre de l'Exposition universelle de Milan. «Les ministres ont condamné dans les termes les plus fermes l'usage de la violence contre le patrimoine culturel mondial et ont souligné que le respect mutuel et la tolérance étaient les instruments appropriés au dialogue entre

les peuples», peut-on lire dans la Déclaration de Milan. La conférence a abordé la conservation du patrimoine culturel face à la destruction et aux violences en Irak, en Syrie, en Libye et au Yémen et aux catastrophes naturelles comme celles qu'a connue le Népal, où un séisme dévastateur a fait un grand nombre de victimes et détruit des sites culturels le 25 avril dernier. Le ministre italien de la Culture, Dario Franceschini, qui a organisé cette première conférence internationale a annoncé que

l'Italie souhaitait établir un groupe de travail international de protection du patrimoine culturel mondial face aux attaques terroristes et aux catastrophes naturelles.

Il a indiqué que le projet d'établir un groupe de travail international de protection du patrimoine ainsi que l'idée de faire de la culture un instrument de dialogue et de promotion de l'économie seraient discutés au cours de la prochaine session du Conseil exécutif de l'UNESCO en octobre.

APS

CONSTANTINE

CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015 : La sculpture sur bois «vole la vedette» lors de la semaine culturelle d'Ouargla

Le stand de Mohamed-Saleh Baba Hanni, sculpteur sur bois, originaire de la ville d'Ouargla a carrément «volé la vedette» aux autres artisans qui exposent depuis samedi soir aux galeries de la salle de spectacle Ahmed Bey, à Constantine, dans le cadre de la semaine culturelle d'Ouargla, inscrite au programme de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».



Animé par la passion de ressusciter un patrimoine architectural typique à cette oasis au charme désuet, de perpétuer son histoire et d'immortaliser son mode de vie, l'artiste propose des œuvres singulières, réalisées sur des branches de palmiers, appelées karnaf, et éblouit les visiteurs avec le luxe du détail et beaucoup d'originalité. Des prototypes des ksour d'Ouargla, de Tamacine, de l'ancienne mosquée Lalla Malkia, des habitations typiquement africaines, des puits, des outils de beauté de la femme de la région du Sahara sont superbement reproduits, reflétant un savoir-faire bien établi.

«Le début de l'aventure a commencé en 2005», affirme à l'APS, Baba Hanni qui, alliant passion et goût et utilisant un faux, une scie, un cutter, quelques clous, et des noyaux de dattes, a fait resurgir des merveilles au cœur de l'authenticité.

Exerçant dans une administration, l'artisan-artiste, épris par sa ville consacrée, son temps libre à sculpter et à perpétuer «des images de Wargren», sirotant un thé, sur un air de musique

du chanteur Alla, le maître du Foundou, a-t-il dit avec le sourire.

C'est ainsi que le visiteur admire l'ingéniosité architecturale du ksar d'Ouargla, reproduite sur une branche de palmier, et apprend que l'édifice, identité d'une ville, dont l'origine remonte à l'ère numide, s'étend sur 30 hectares et est classé en 1996 comme patrimoine national puis en 2011 en tant que secteur sauvegardé.

Devant la dextérité des modèles présentés, le visiteur découvre la première mosquée, du ksar Ouargla, celle de Lalla Malkia, et «tâtonne» la beauté de la région, et distingue des pans de l'histoire de cette oasis et capitalise un savoir local ancestral dans la construction.

«Mon projet commence avec des recherches que j'effectue sur les caractéristiques et les spécificités du prototype et je veux réaliser, notamment dans la reproduction des ksour ou autres aspects du mode de vie à Ouargla, dans le souci de donner le cachet d'authenticité et de la conformité

à mon œuvre», souligne Baba Hanni. Des puits, l'artiste sculpteur présente plusieurs prototypes pour relater un mode de gestion de l'eau qui a prouvé son efficacité et a permis à l'homme de survivre dans les régions arides.

Baba Hanni admet qu'au fil du temps, la «petite occupation» est devenue une «grande passion», une manière de raconter sa ville et un art qu'il souhaiterait transmettre aux passionnés. Pour le moment l'artisan réserve un petit coin, dans sa maison, pour pratiquer sa passion, mais son rêve demeure de créer un atelier d'apprentissage pour les jeunes de la région. Un projet-rêve que l'artiste compte bien concrétiser dès son départ à la retraite.

Organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) la semaine culturelle d'Ouargla à Constantine, qui se poursuivra jusqu'au mardi met à l'honneur tout l'art folklorique, le patrimoine historique, les dates et ses dérivés ainsi que divers produits artisanaux de la capitale des dattes et de l'or noir.

TUNISIE

Appel à la participation à la 11^e édition des Rencontres cinématographiques de Hergla à Sousse

Le commissariat des Rencontres cinématographiques de Hergla prévues du 3 au 7 septembre 2015 à Sousse (Tunisie) a appelé les cinéastes d'origine africaine et méditerranéenne à prendre part à la 11^e édition de cette manifestation, lit-on sur le site Internet des rencontres.

Les participants ont jusqu'au 30 août en cours

au plus tard pour envoyer leurs films qui doivent être des courts-métrages de fiction ou des documentaires produits entre 2013 et 2015.

Les œuvres doivent être produites en langue arabe ou française avec la traduction vers l'une des ces deux langues au cas où elles sont produites dans une autre langue. Les films doivent être envoyés en deux copies

à l'Association culturelle Afrique Méditerranée : 19 Rue Raed Bedjaoui 4000 Sousse (Tunisie) avec obligation de s'inscrire sur le site électronique (www.herglacinema.org/inscription).

Plusieurs films algériens, courts et longs métrages, ont été présentés durant la 10^e édition à l'instar du film documentaire «El Gosto» (2011) de Safinez Bousbia et

les deux courts-métrages «Go Fourth» de Sofiane Adel (2014) et «Iminiq» de Mbarek Menad (2013).

Crées en 2005, les Rencontres cinématographiques de Hergla ont pour vocation la promotion du dialogue culturel en jetant les passerelles entre des professionnels du cinéma et des jeunes d'Afrique et de la Méditerranée.



BURUNDI

Le chef de la sécurité intérieure tué dans une attaque à la roquette

Le chef de la sécurité intérieure au Burundi, le général Adolphe Nshimirimana, a été tué dimanche à Bujumbura dans une attaque à la roquette, a annoncé un haut responsable.



Ancien chef d'état-major de l'armée et bras droit du président burundais Pierre Nkurunziza, le général Nshimirimana a été tué par une roquette qui a visé sa voiture dans la matinée dans la capitale burundaise, ont précisé des médias.

J'ai perdu un frère, un compagnon de lutte, la triste réalité c'est que le général Adolphe Nshimirimana n'est plus de ce monde", a déclaré le chef de la communication de la présidence, Willy Nyamitwe, sur son site internet.

La radio nationale burundaise a également rapporté la mort vendredi soir de deux membres du CNDD-FDD (parti au pouvoir) tués par des tireurs non identifiés.

Près du district de Ruyagira, situé à environ 25 km de la capitale.

Les victimes auraient été harcelées, selon la même source, lors de manifestations contre un troisième mandat de Pierre Nkurunziza.

Ces violences contre le camp de M. Nkurunziza interviennent une semaine après la proclamation de sa victoire à la présidentielle, pour un troisième mandat dénoncé par l'opposition et plusieurs pays occidentaux.

L'annonce fin avril de la candidature de Pierre Nkurunziza à un troisième mandat a déclenché un mouvement de contestation populaire violemment réprimé par la police et un coup d'Etat

avorté mi-mai. Au total, plus de 100 personnes sont mortes dans les violences depuis le début de la crise, qui a poussé quelque 170.000 personnes, selon l'ONU, à fuir vers les pays voisins.

L'opposition juge ce troisième mandat anticonstitutionnel et contraire à l'accord de paix d'Arusha qui avait permis de mettre fin au conflit civil de 1993-2006.

La Cour constitutionnelle burundaise, qui a accordé vendredi son soutien à la réélection de M.

Nkurunziza pour un mandat supplémentaire, a assuré, pour sa part, que le premier mandat du président était "invalidé" car il avait été nommé par le Parlement et non pas élu par le peuple.

RDC

Rejet par le Sénat de la loi sur la répartition des sièges aux élections locales et municipales

Le Sénat de la République démocratique du Congo (RDC) a rejeté le projet de loi sur la répartition des sièges aux élections locales et municipales tenues le 14 juin dernier, qu'il juge inconstitutionnelle, ont rapporté dimanche des médias.

L'Assemblée nationale n'a pas d'autre choix que d'attendre la session ordinaire de septembre pour se retrouver avec le Sénat dans une commission paritaire afin de débattre de la question.

Pour les membres du Sénat, la loi présentée par le gouvernement n'a pas de fondement constitu-

tionnel.

Les annexes à la loi électorale devaient être présentées au Parlement par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour approbation, et non par le gouvernement, ont encore estimé ces élus pour qui la Constitution donne à tout Congolais, ayant l'âge requis pour voter, le droit de se faire enrégistrer.

Dans toutes leurs observations, les sénateurs ont insisté sur l'obligation faite à la Ceni de procéder chaque année à la mise à jour du fichier électoral et laquelle est décidée à intégrer les nouveaux ma-

jeurs et procéder au changement d'adresse, ce qui aux yeux des sénateurs n'a pas été fait.

Le Sénat a donc rejeté cette proposition de loi portant répartition des sièges.

Reste alors la mise en place d'une commission mixte paritaire Sénat-Assemblée nationale.

Cette commission ne peut avoir lieu qu'au cours de la prochaine session ordinaire, celle de septembre, pour la simple raison que le Sénat a déjà clôturé sa session extraordinaire et que l'Assemblée nationale clôture la sienne ce dimanche 2 août.

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Le président béninois annonce l'envoi de 800 hommes

Le président béninois Thomas Boni Yai a annoncé samedi l'envoi de 800 hommes dans le cadre de la nouvelle force régionale chargée de combattre Boko Haram.

Le Bénin témoigne de «sa solidarité» envers ses «frères d'armes» de la région «par l'envoi d'un contingent de 800 hommes (...) pour combattre définitivement ces hors la loi» a déclaré M. Boni Yai, qui recevait son homologue nigérian Muhammadu Buhari. Plus de 800 personnes ont été tuées dans le

nord-est du Nigeria depuis deux mois. Une vague qui s'est étendue au Tchad et au Cameroun voisins, touchés à leur tour, ces dernières semaines, par des attentats-suicide meurtriers inédits sur leur sol.

Après une visite au Cameroun, plus tôt cette semaine, pour parler de la lutte contre le groupe terroriste, le président nigérian était samedi à Cotonou où il a participé aux célébrations du 55e anniversaire de l'indépendance du Bénin. La Force d'intervention conjointe multina-

tionale (MNJTF), à laquelle doivent participer le Nigeria, le Niger, le Tchad, le Cameroun et le Bénin, doit compter 8.700 hommes et aura son siège à N'Djamena, au Tchad.

La MNJTF, dotée d'un nouveau chef, le général nigérian Iliya Abba, qui a pris ses fonctions vendredi, devrait entrer en action de façon imminente, selon les récentes déclarations de M. Buhari et d'autres responsables nigérians.

APS



NIGERIA

620 réfugiés nigérians expulsés du Cameroun rejoignent leur pays

Quelque 620 réfugiés nigérians expulsés du Cameroun, où ils avaient fui les violences du groupe extrémiste Boko Haram, sont arrivés samedi au Nigeria, a indiqué un responsable des services de secours nigérians.

La «rafle» d'environ 2.500 Nigérians illégaux au poste-frontière de Kousseri, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, avait été révélée vendredi par *L'œil du Sahel*, un hebdomadaire régional.

Une source proche des autorités régionales citée samedi par l'AFP confirme que «plus de 2.000 Nigérians en situation irrégulière avaient été «expulsés de Kousseri» sans donner plus de précisions. «Nous avons reçu ce matin un premier contingent de 620 réfugiés nigérians expulsés du Cameroun», a déclaré samedi Mohammed Kanar, le coordinateur de l'Agence nationale de secours nigérians (NEMA) pour le Nord-est.

«Ils font partie des milliers de Nigérians ayant traversé la frontière vers le Cameroun pour fuir les violences de Boko Haram», a-t-il précisé.

«Ils sont emmenés dans des camions après avoir passé des contrôles à la frontière pour établir leur identité et s'assurer qu'aucun insuré (...) ne se trouve parmi eux», a-t-il poursuivi.

«Les responsables de l'immigration à la frontière nous ont conseillé de prévoir d'accueillir encore d'autres gens, d'autres déportés étant actuellement en train d'être contrôlés», a déclaré M. Kanar. Sans être en mesure de donner un chiffre précis, il a évoqué «un très grand nombre» de personnes à venir.

Ces expulsions «sont clairement une conséquence de l'intensification des activités des insurgés (extrémistes) au Cameroun», a-t-il estimé.

Entre le 12 et le 25 juillet, la région de l'Extrême-nord du Cameroun, frontalière des fiefs nigérians de Boko Haram, a été visée par trois attentats-suicides - dont deux dans la capitale régionale, Maroua - ayant fait au moins 44 morts.

Le poste-frontière camerounais de Kousseri occupe une position stratégique, un simple pont le séparant de la capitale tchadienne N'Djamena, également frappée à deux reprises par des attentats-suicides depuis le mois de juin.

«Le mois dernier, nous avons reçu plus de 600 réfugiés nigérians expulsés du Tchad et du Cameroun», installés dans un camp de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, a spécifié M. Kanar.

L'insurrection de Boko Haram ensanglante depuis 2009 le Nigeria, où elle a fait plus de 15.000 morts.

Ces deux derniers mois, une nouvelle vague de violence a déjà fait plus de 800 morts dans le nord-est du pays.

Le Nigeria assure la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois d'août

La présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations Unies du mois d'août est assurée depuis samedi par le Nigeria.

Le représentant permanent du Nigeria auprès des Nations unies Uche Joy Ovwu a pris le relais de son homologue néo-zélandais Gerard van Bohemen, qui a présidé le conseil pendant le mois de juillet.

M. Ovwu organisera le 4 août une conférence de presse au siège de l'ONU à New York pour annoncer le programme de travail du conseil.

Conformément à la Charte des Nations unies, la responsabilité primordiale du Conseil de sécurité est de maintenir la paix et la sécurité dans le monde entier.

Le Conseil de sécurité est composé de cinq membres permanents que sont la Chine, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et la Russie et de dix membres non permanents qui sont élus par groupes de cinq une fois tous les deux ans.

La présidence du conseil est assurée à tour de rôle parmi ses 15 membres par ordre alphabétique des noms des pays en langue anglaise.



VIOLENCES EN LIBYE

67 soldats tués et 313 blessés en juillet à Benghazi

Au moins 67 soldats libyens ont été tués et 313 autres blessés dans des affrontements entre les forces gouvernementales et des rebelles au cours du mois de juillet à Benghazi, dans l'est de la Libye, a annoncé une responsable hospitalière locale.

«L'hôpital Al-Jala de Benghazi a reçu en juillet les cadavres de 67 soldats, tués au cours des combats ayant opposé l'armée régulière libyenne aux éléments du 'Conseil de la choura des forces révolutionnaires' (groupe armé)», a affirmé la porte-parole de l'hôpital, Fadila al-Borghothi.

«313 membres des forces gouvernementales, blessés lors des affrontements, ont également été évacués vers notre établissement», a-t-elle ajouté. Epicentre de la révolte populaire ayant conduit à la chute de l'ancien régime de Maamoun El Gueddafi en 2011, Benghazi est aujourd'hui une cité meurtrie par des combats incessants entre les forces gouvernementales et des groupes extrémistes armés.

Le principal groupe armé à Benghazi est le «Conseil de la choura des forces révolutionnaires», allié à la coalition «Fajr Libya» qui a pris la capitale Tripoli en août 2014 et y installé son propre gouvernement, non reconnu par la communauté internationale.

ÉGYPTE

300 membres des Frères musulmans condamnés à des peines allant de 3 à 10 ans

Trois cents membres de la confrérie des Frères musulmans ont été condamnés samedi par une cour à des peines allant de 3 à 10 ans sous l'inculpation de violences, a rapporté l'agence de presse officielle égyptienne MENA.

Selon MENA, la cour de Zagazig de la province de Sharqiya a condamné 31 personnes à 10 ans de prison et 269 autres à 3 ans de prison. Les 300 personnes ont été reconnues coupables d'avoir incité ou commis les violences, de posséder des armes et d'être membres des Frères musulmans.

Par ailleurs, une cour de Giza près du Caire, a rapporté le procès de 379 membres et partisans des Frères musulmans, accusés de possession d'armes, de meurtres et vandalisme durant le sit-in pro-Morsi en 2013.

Les Frères musulmans ont été finalement désignés comme «groupe terroriste» en raison de la croissance des activités terroristes dans le pays après la chute de Morsi. Plus tôt en juin, une cour a confirmé la peine de mort contre Morsi.

PRÉSIDENTIELLE IVOIRIENNE

Un parti pro-Gbagbo conteste la candidature de Ouattara

Les «frondeurs» du Front populaire ivoirien (FPI), le parti de Laurent Gbagbo, se sont opposés samedi à Abidjan à la candidature du président sortant Alassane Ouattara à l'élection présidentielle prévue le mois d'octobre en Côte d'Ivoire, la jugeant anticonstitutionnelle.

Réuni en «comité central», le FPI «oppose un refus catégorique à la candidature d'Alassane Ouattara», qui au regard des textes de la loi pose d'énormes problèmes», souligne un communiqué.

Les «frondeurs» du FPI, dont certains responsables sont en prison, considèrent la démarche d'Alassane Ouattara comme «une provocation de trop» (...) et «une forfaiture inacceptable».

Le parti de l'ex-président Laurent Gbagbo «tiendrait les membres du Conseil constitutionnel actuel coupables de haute trahison et responsables devant l'histoire de tout ce qui adviendrait dans ce pays suite à une validation manifestement anticonstitutionnelle de la candidature d'Alassane Ouattara».

Une ancienne ministre de M. Gbagbo avait réclamé, à la mi-juin, un report de la présidentielle, dénonçant de «mauvaises» conditions de préparation, et s'était prononcé pour une révision constitutionnelle.

Le gouvernement sud-soudanais réticent sur le projet d'accord de l'IGAD

Le gouvernement sud-soudanais s'est déclaré disposé à conclure un compromis de paix globale, mais a émis des réserves sur un projet d'accord de paix avancé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), organisme régional en charge de la médiation dans le conflit au Soudan du Sud.



«Le gouvernement du Soudan du Sud est prêt à conclure un accord de paix globale. C'est le désir de notre peuple», a déclaré à Xinhua le ministre sud-soudanais des Affaires étrangères Barnaba Benjamin, joint au téléphone.

Il a accusé l'opposition armée d'avoir «paralysé tous les efforts visant une solution politique en insistant sur les demandes qui ne peuvent pas être obtenues sur le terrain», a-t-il indiqué.

«Nous acceptons certains points du projet d'accord, y compris la formation d'un gouvernement de transition», a affirmé M. Benjamin. «Mais nous avons des réserves sur

certaines articles qui sont impossibles de réaliser, y compris l'octroi de 53% du pouvoir des Etats de Jonglei, Upper Nile et Unity à l'opposition.

C'est inacceptable», a-t-il souligné. Le projet d'accord de l'IGAD accorde au gouvernement actuel une majorité dans la législature, la position de président et 53% des portefeuilles ministériels.

Aux termes du projet d'accord, les rebelles occupent le poste de vice-président et 33% des portefeuilles ministériels.

Les 14% restants des portefeuilles ministériels seront accordés aux autres groupes de l'opposition.

Bien que l'IGAD déclare que les parties belligérantes doivent signer un accord de paix avant le 17 août, le gouvernement de Juba rejette tout accord qui ne le considère pas comme un gouvernement élu avec tous les pouvoirs.

«L'IGAD ne peut pas imposer un accord de paix (...) La tâche de l'IGAD est seulement de faciliter le processus de négociations entre les rivaux sud-soudanais.

Notre responsabilité, le gouvernement comme l'opposition, est de parvenir à un accord juste et global qui répondre aux besoins de notre peuple», a déclaré M. Benjamin.

SOUDAN DU SUD

Violents heurts dans la province d'Equatoria-Occidental

De violents heurts ont eu lieu samedi entre des groupes tribaux à Yambio, chef-lieu de la province sud-soudanaise d'Equatoria-Occidental, a annoncé le ministre de l'Information de l'Etat, Charles Kisanga.

Les affrontements ont fait de nombreuses victimes, en particulier des jeunes et des soldats, a indiqué M. Kisanga dans un communiqué, sans toutefois en

préciser le nombre. «Les affrontements ont suscité la panique chez la population de la ville», a-t-il noté avant d'ajouter que les violences avaient forcé la majorité des habitants à fuir la ville pour se réfugier dans une base de la mission des Nations Unies.

Le Soudan du Sud a sombré dans la violence en décembre 2013, lorsque des combats ont éclaté entre les troupes fidèles au pré-

ident Salva Kiir et les transfuges partisans du vice-président Riek Machar. Le conflit a vite tourné à la guerre totale et les violences ont pris une dimension ethnique, la tribu Dinka du président Kiir s'opposant à la tribu Nuer de M. Machar.

Les affrontements ont fait des milliers de morts et forcé environ 1,9 million de personnes à fuir leur domicile.



Voté en 2000, l'article 35 de la Loi fondamentale, qui stipule qu'un candidat à la présidentielle «doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine», est abondamment commenté ces derniers mois en Côte d'Ivoire.

Les détracteurs de M. Ouattara ont toujours affirmé qu'il était inéligible, l'accusant d'être d'origine burkinabé.

«La vérité, c'est que le président Ouattara est inéligible au titre de l'article 35, au même titre que d'autres Ivoiriens dont moi-même», avait assuré Danièle Boni-Claverie, militante ivoiro-française.

Du côté du pouvoir, on estime que M. Ouattara, considéré comme le grand favori du scrutin à venir, «ayant exercé la fonction présidentielle», est «rééligible de plein droit». Le 23 juillet, l'ex-Premier ministre ivoirien Charles Konan Banny, candidat à la présidentielle, a été désigné président de la Coalition nationale pour le changement (CNC) contre Ouattara.

Outre le FPI, la CNC regroupe également les «frondeurs» du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (majorité), dont est issu M. Banny.

La Côte d'Ivoire vivra en octobre une élection cruciale pour la stabilité du pays, après la crise post-électorale de 2010-2011.

Plus de 3.000 Ivoiriens étaient morts en cinq mois de violences causées par le refus de Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire d'Alassane Ouattara.

APS

PREMIÈRE ÉTAPE D'UNE TOURNÉE AU MOYEN-ORIENT Le secrétaire d'Etat américain entame une visite en Egypte



Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a entamé samedi une visite en Egypte, première étape d'une tournée au Moyen-Orient.

John Kerry, arrivé en fin d'après-midi au Caire, co-présidera dimanche avec son homologue égyptien Sameh Choukri le «dialogue stratégique» entre les deux pays alliés. Ce «dialogue» est le premier depuis 2009.

Il intervient au moment où Washington a annoncé la livraison cette fin de semaine au Caire de huit avions F-16, sur les 12 chasseurs annoncés en mars par le président Barack Obama, dans le cadre de la lutte que mène l'Egypte contre des groupes terroristes dans le Sinaï.

Outre cette coopération militaire entre les deux pays, John Kerry et son

adjoint chargé des Droits de l'homme au département d'Etat, Tom Malinowski, évoqueront aussi les «inquiétudes» de Washington sur «les questions des droits de l'Homme», a assuré un diplomate américain.

Le chef de la diplomatie américaine sera ensuite lundi à Doha pour rencontrer ses homologues des Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

M. Kerry «tentera de répondre à toutes les questions que les ministres du CCG pourraient encore se poser (...) afin qu'ils soient satisfaits et soutiennent nos

efforts», a argumenté le diplomate auprès de quelques journalistes.

En marge de cette réunion d'importance à Doha, M. Kerry s'entretiendra aussi avec le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, notamment de la crise en Syrie, selon le département d'Etat américain.

John Kerry mettra ensuite le cap vers Singapour, puis la Malaisie et le Vietnam.

L'Asean, qui se réunit à Kuala Lumpur cette année, est un partenaire privilégié de Washington, en particulier face aux ambitions régionales de la Chine.

John Kerry : «L'accord sur le nucléaire iranien rendra le Moyen-Orient plus sûr»

Le chef de la diplomatie américaine John Kerry a estimé dimanche au Caire que l'accord sur le nucléaire iranien allait «sans doute» rendre le Moyen-Orient plus sûr, à l'issue de discussions avec l'allié égyptien.

«Il n'y a absolument pas de doute que si l'accord de Vienne est entièrement appliqué, l'Egypte et tous les pays de cette région seront plus en sécurité qu'ils ne le sont ou qu'ils ne l'ont jamais été», a affirmé M. Kerry lors d'une conférence de presse avec son homologue égyptien Sameh Choukri.

L'Egypte et d'autres pays de la région, dont l'Arabie saoudite, soupçonnent l'Iran de vouloir étendre son influence au Moyen-Orient et l'accusent de s'ingérer dans leurs affaires internes. Ce que Téhéran dément.

M. Kerry devait encore s'entretenir avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi au Caire, avant de s'envoler tard dimanche soir pour Doha. Lundi, il rencontrera ses homologues des six monarchies du Golfe et tentera d'apaiser leurs craintes suscitées par l'accord sur le nucléaire iranien conclu en juillet entre Téhéran et les grandes puissances.

Ce voyage prévu jusqu'au 8 août l'emmènera également en Asie du Sud-Est.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BECHLOUL
COMMUNE DE BECHLOUL

1ERE MISE EN DEMEURE

- Vu le retard considérable dans l'avancement des travaux.
- Vu l'insuffisance des moyens humains, matériels et matériau de construction mis à la disposition du chantier.
- Vu le non respect des recommandations édictées par le BET.
- Vu le non respect de vos engagements envers le maître de l'ouvrage.

L'entreprise de réalisation EGTPH-ETB-TCE AIT AZZOUG Slimane, représentée par son gérant AZZOUG Slimane, sis à SAHARIDJ - Wilaya de BOUIRA, titulaire du marché N°02/2014 du 06/08/2014 relatif à la Réalisation réseau assainissement : Localité

Makhzoum-Tribeche-Bouazaz, est mise en demeure de :

- Reprendre les travaux d'une manière effective et sérieuse.
- Reprendre les recommandations édictées par le BET.
- Améliorer la cadence des travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

Un délai de huit (08) jours vous est accordé pour s'y conformer, faute de quoi ; la résiliation à tort de l'entreprise sera prononcée.

Anep : 339 069 du 03/08/2015

DK NEWS

MINISTER DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIER
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE D'AOUER

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité d'Aoulef wilaya Adrar lance un avis de recrutement dans les postes suivants/année 2015.

grade	Nombre de postes	Diplôme exigé	Mode de recrutement	Lieu d'affectation	Autres critères
Médecin généraliste	03	Diplôme de docteur en médecine	Concours sur titre	Les structures sanitaires	/
Chirurgien dentiste	02	Diplôme de chirurgien dentiste	Concours sur titre	Les structures sanitaires	/
Biologue de santé public N°2	01	Master en biologie ou équivalent option/ -phytopathologie-végétale-parasitologie- physiologie animale-analyse biologique et biochimique	Concours sur titre	Laboratoire	Le poste est réservé aux agent le cadre de C.I.D de l'établissement
Psychologue	02	Licence en psychologie clinique	Concours sur titre	Les structures sanitaires	(01) Un - poste est réservé aux agent le cadre de C.I.D de l'établissement

Les dossier de candidatures doivent comporter les pièces suivantes

- Demande manuscrite de participation au concours-Offre photo d'identité
- Une copie certifiée conforme à l'originale du titre ou diplôme exigé-Une copie certifiée conforme à l'originale de bulletins notes de fin d'étude.
- Un certificat de résident-Fiche de renseignement dûment remplie par le candidat.

*Dans le délai de 15 jours date de lancement avis de recrutement.

*Les dossier des candidats doivent être adressées ou déposées au niveau de l'EPSP Aoulef.

DK NEWS

Anep : 339 070 du 03/08/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.
 NIF: 4080 15 00000 1062

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 49/2015

Opération: «Remise à niveau des Routes nationales PCCE 2014».

- La Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Adrar lance un avis d'Appel d'Offres National restreint pour le projet :
- Lot n°01:** Entretien de la RN51 du PK 215+000 au PK 255+000 sur un linéaire de 40km
- Lot n°02:** Entretien de la RN51 du PK 255+000 au PK 282+000 sur un linéaire de 27km

NB: L'évaluation technique et financière se fera distinctement par lot.

La constance des travaux se résumera comme suit :

- Travaux d'entretien des routes
- Corps de chaussée couche de base en tuf
- Traitement du sol support en sable bitumé et géogrille de renforcement chaussée
- Revêtement en enrobés
- Rechargement des accotements.

Les entreprises intéressées, qualifiées et remplissant les conditions d'éligibilité suivantes peuvent soumissionner:

- Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie quatre (4) ou plus en Travaux Publics comme activité principale.
- Avoir déjà réalisé pendant les 10 dernières années routes et aérodromes (Travaux de revêtement en enrobés bitumineux) une quantité d'au moins 20000 t par projet.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots mais, il ne sera attribuable que dans un seul lot. Si un soumissionnaire peut soumissionner dans plus d'un lot (après évaluation technique), l'attribution se fera aux soumissionnaires classées moins par ordre décroissant des montants.

Le cahier des charges relatif à ce projet est à retirer auprès de: Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Adrar, Rue El Istitki-Adrar.

Les offres établies en un original et une copie, sous deux plis séparés, doivent contenir chacun deux enveloppes intérieures, offre technique et offre financière, cachetées et portant le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Pi contenant l'offre technique est composée de : (Chaque lot à part)

N°	Désignation des pièces
01	Déclaration à souscrire dûment remplie, signée, cacheté et datée.
02	Déclaration de probité remplie, signée, cacheté et datée.
03	Copie originale de la caution de soumission d'un montant supérieur à un pour cent (>1%) du montant de l'offre financière proposée pour chaque lot établie auprès d'une banque de droit algérien ou de la caisse de garantie des marchés publics en cas l'offre dépassant 1.000.000.000 DA par lot. La caution doit être présentée séparée pour chaque lot.
04	Instruction aux soumissionnaires paraphée
05	Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et remplie, signée, cacheté, datée et paraphé.
06	Extrait du registre de commerce
07	Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture des plis -activité principale en Travaux Publics, catégorie quatre (04) ou plus
08	Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité
09	Attestations de mise à jour CHAS-CASNOUS et CACOBATPH ou échéanciers en cas de dette en cours de validité.
10	Statuts de l'entreprise
11	Extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité.
12	Bilan comptable de l'entreprise pour les 03 dernières années visé par le service des impôts.
13	Etats I, II, III, dûment renseignés
14	Moyens matériels à mettre à la disposition de chaque lot avec justifications nécessaires
15	Moyens humains à mettre à la disposition de chaque lot avec exigence de la déclaration ou dépôt à la CHAS, des attestations de succès ou diplômes, CV ou attestations de travail prouvant l'expérience professionnelle.
16	Méthodologie d'exécution détaillée pour chaque lot comprenant la réalisation des ouvrages.
17	Délai d'exécution + Planning d'exécution des différentes phases des travaux
18	Attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages
19	Attestation de dépôt légal des comptes sociaux.
20	Numéro d'identification fiscale (NIF) de l'entreprise
21	Référence bancaire ou attestation de solvabilité
Pi contenant l'offre financière est composée de : (Chaque lot à part)	
N°	Désignation des pièces
01	Modèle de soumission dûment remplie, signée, cacheté et daté pour chaque lot.
02	Borderouge des prix unitaires rempli, signé, cacheté et daté pour chaque lot.
03	Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté pour chaque lot.
04	Sous détail des prix signé et daté pour chaque lot.

Les deux enveloppes, l'originale et la copie seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes: « Avis d'Appel d'Offres National Restreint n° 49/2015 » « Remise à niveau des Routes nationales PCCE 2014, Lot n° Intitulé : », « à ne pas ouvrir »

Les offres seront déposées au service contractant à l'adresse ci-dessus.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours et un jour (21) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et/ou au bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP).

Le jour de dépôt des offres est fixé au vingt et unième (21^{ème}) jour de la durée de préparation des offres de 8h00 à 13h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la Direction des Travaux Publics, le vingt et unième (21^{ème}) jour de durée de préparation des offres à 14h00.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE
 GESTION IMMOBILIÈRE DE LAGHOUAT
 NIF : 098303010058147

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 14/2015

Conformément aux dispositions de l'article 30 du décret présidentiel N°236/2010 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, lance un avis d'appel d'offres national restreint à la concurrence pour la réalisation des travaux d'achèvement des 168 logements publics locatifs à travers la wilaya de LAGHOUAT (Programme Quinquennal 2010-2014) tranche 2011 repartis comme suit :

Désignation des lots	Nombre de logements et localisation	Bureau d'études concepteur et chargé du suivi
TCE sans VRD Lot unique	64/120 logements de type F3 (R+3) à Laghouat	SAHI SALAH EDDINE LAGHOUAT
TCE sans VRD Lot unique	56 logements de type F3 (R+3) à AFLOU	BENAOUME AHMED DJELFA
TCE sans VRD Lot unique	48 logements de type F3 (R+3) à AFLOU	BENAOUME AHMED DJELFA

Les entreprises qualifiées ayant catégorie II et plus en bâtiment (activité principale ou secondaire) intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges relatifs à ces projets auprès de l'Office (service des marchés et des prix), contre paiement de la somme de 1.000,00 DA (Mille Dinars) (Non remboursable).

Les Offres doivent être accompagnées des pièces exigées par les cahiers des charges et présentées en deux offres insérées dans deux (02) enveloppes:

Une 1^{re} enveloppe fermée concernant l'offre technique, portant la mention (Offre technique),

Une 2^{me} enveloppe fermée concernant l'offre financière portant la mention (Offre financière).

Les deux (02) enveloppes seront insérées dans un seul pli strictement anonyme et ne devra porter que la mention.

Avis d'Appel d'Offre National Restreint

N° 14/2015

Réalisation des travaux..... logements à.....

(A ne pas ouvrir)

Les Offres doivent être déposées au département Maitrise d'ouvrage/ premier étage bureau N° 2-08 de la Direction Générale de l'OPGI de Laghouat sis au "Cité des directions route nationale N° 01- Laghouat".

La date limite du dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP à 13h00.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 111 jours à partir de la date limite du dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h00, au niveau de l'Office de promotion et de gestion immobilière « Direction Générale ».

Si la date de dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos réglementaire, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis su- visée.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:50 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 : Petits plats en équilibre été
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : La vengeance d'une soeur
17:00 : Le meilleur menu de France
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:33 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Esprits criminels
21:45 Série TV : Esprits criminels
22:40 Série TV : Esprits criminels
23:25 Série TV : Esprits criminels

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:30 Autre : Météo des plages
09:35 : Dans quelle éta-ge
09:37 : Des jours et des vies
09:55 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Motus
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:50 : Toute une histoire
15:05 : Toute une histoire
16:15 Culture Infos : Manaudou et Lucas se jettent à l'eau
16:25 : Natation
18:15 Autre : Joker
18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
20:49 Culture Infos : Image du jour
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:52 Autre : Météo 2
20:54 Autre : Météo des plages
20:55 Série TV : Meurtres au paradis
21:55 Série TV : Meurtres au paradis
22:55 Série TV : Meurtres au paradis
23:55 Série TV : Meurtres au paradis

3

06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:48 : Popeye
06:55 : Martin Matin
07:07 : Martin Matin
07:20 : Martin Matin
07:38 : Martin Matin
07:50 : Martin Matin
08:07 Série TV : Ninjago
08:33 : Les lapins crétins : invasion
08:40 : Les lapins crétins : invasion
08:46 : Les lapins crétins : invasion
08:55 : Les lapins crétins : invasion
09:01 : Les lapins crétins : invasion
09:07 : Les lapins crétins : invasion
09:18 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés

09:39 : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:05 : Les as de la jungle à la rescoussse
10:16 : Les as de la jungle à la rescoussse
10:31 : Les lapins crétins : invasion
10:37 : Les lapins crétins : invasion
10:43 : Les lapins crétins : invasion
10:50 : Les Dalton
10:58 : Les Dalton
11:05 : Les Dalton
11:17 : Titeuf
11:25 : Titeuf
11:31 : Titeuf
11:39 Série TV : Scooby en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:35 Série TV : Un cas pour deux
14:35 : Louis la Brocante
16:10 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Cinéma : Le cave se rebiffe
22:30 Autre : Météo
22:35 Autre : Soir 3
23:00 Cinéma : Le jardinier d'Argenteuil

CANAL+

06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:03 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Série TV : Scandal
09:15 Série TV : Scandal
09:55 : Les nouveaux explorateurs
10:50 Cinéma : De guerre lasse
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:46 Autre : Météo des plages
12:47 Autre : Le JT
13:04 Autre : La météo
13:05 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Cinéma : Libre et assoupi
15:45 Autre : Zapping de la semaine
16:05 Cinéma : Hollywoodland
18:15 Série TV : Burning Love
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:20 Autre : Made in Groland
20:52 Série TV : Casting(s)
20:55 Série TV : Casting(s)
20:58 Série TV : The Affair
21:50 Série TV : The Affair
22:40 : Scandales à l'hippodrome
23:35 Culture Infos : L'oeil de Links

M

06:00 Autre : M6 Music
07:40 Autre : Météo
07:45 Série TV : Glee
08:25 Série TV : Glee
09:10 Autre : Météo
09:15 Culture Infos : M6 boutique
10:05 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12/45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Le prince et moi : mariage royal
15:35 : Ma femme, son double et moi
17:35 Autre : Les reines du shopping
18:40 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19:45
20:10 Série TV : En famille
20:55 Autre : L'amour est dans le pré
21:55 Autre : L'amour est dans le pré
23:20 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie

TÉLÉ

La sélection

20h55

Esprits criminels

Résumé

Après la mort de Ian Doyle, l'équipe est entendue par une commission sénatoriale. Elle doit justifier de ses moindres actes dans cette enquête très controversée...



2

20h45

Meurtres au paradis

Résumé

L'île de Sainte-Marie s'apprête à commémorer l'anniversaire du débarquement français. Alors que les membres de la société historique de l'île se préparent à l'événement, son président, Francis Davison se sent épia et décide d'en informer Goodman. Le soir venu, les cinq historiens dinent d'un repas élaboré à partir d'une recette du XVIe siècle. Peu après, les convives sont pris de maux d'estomac violents. A l'arrivée des secouristes, Francis Davison est déjà mort. Il s'avère que le repas était empoisonné. Le défunt a visiblement ingurgité une concentration plus importante du poison, en ayant pourtant mangé les mêmes quantités que les autres. Comment le tueur a-t-il réussi ce tour de force ?



3

19h30

Le cave se rebiffe



Résumé

Résumé

En 1961. Chapeautés par un vieux truand, des malfrats utilisent, à son insu, les talents d'un orfèvre de la gravure pour monter un gros trafic de faux billets. Un petit jeu de dupes s'engage.

CANAL+

20h55

The Affair

Résumé

Noah s'intéresse de plus près à Alison : une affinité renforcée par ses relations conflictuelles avec sa belle-famille. Il demande à la jeune femme de l'aider à mener les recherches sur la vie locale, nécessaires pour la rédaction de son prochain livre. Mais, au cours d'une promenade en tête-à-tête, Alison se blesse à la jambe. Leur entrevue à Montauk, d'abord tout à fait innocente, prend alors une autre tournure. De son côté, Helen a des affaires à régler à Brooklyn, tandis que Cole prend position au nom de sa communauté...



M

20h50

L'amour est dans le pré

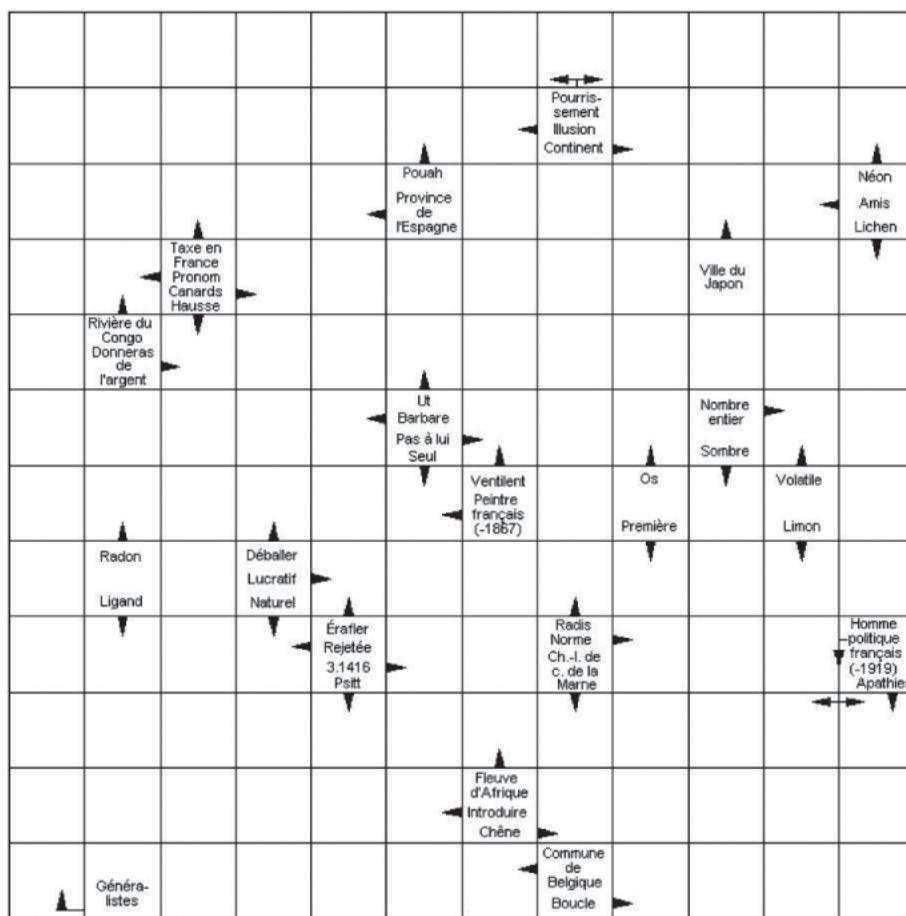


Résumé

Résumé

Quelques jours après leur arrivée à la ferme, les prétendantes et prétendants ont pris leurs marques. De leur côté, Franck, Claire, Baptiste et Michel hésitent encore ou commencent à marquer leur préférence. Franck reste indécis, alternant les rapprochements avec Caroline et Karine. Les deux jeunes femmes font, quant à elles, preuve d'une rivalité cinglante et permanente. Chez Claire, Romain n'arrive pas à dépasser sa timidité tandis qu'Adrien redouble d'efforts pour séduire la jeune agricultrice. Dans l'Aube, Baptiste semble avoir fait son choix entre Émeline et Alexandra, ce qui ne l'empêche pas de douter. En Charente-Maritime, Sandrine, une des prétendantes de Michel, partage avec le viticulteur la passion de la moto. Florence, la seconde soupirante, tente, tant bien que mal, de s'imposer...

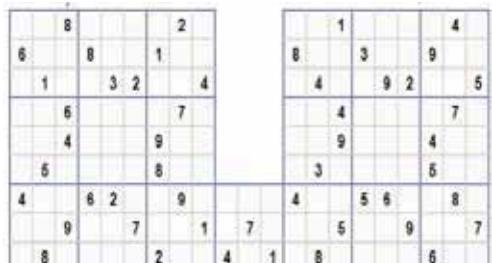
Mots fléchés n°1028



Samouraï-Sudoku n°1028

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



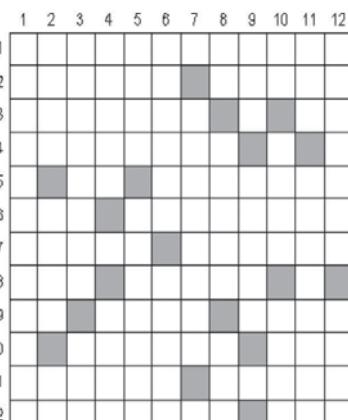
Mots croisés n°1028

Horizontalement:

- Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- Charrière - Airelle canneberge
- Ville de la République tchèque - Infinitif
- Élemes minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un ître
- Dysostosis - Filet de pêche
- État du tort à qqn - Chancous
- Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la paupière supérieure
- Interjection - Bourgeon seconaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
- Négation - Civière - Paparome
- Travailler dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
- Engendre qqch - Appuyer
- Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement:

- Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquefaction
- Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
- Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
- Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- Intercède auprès de Dieu - Prêtre
- Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
- Poète tragique grec
- Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- Enlève - Grand, gros
- Qui est à lui - Oie mâle - Né
- Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
- Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

Loisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 3 Aout

2005 : prise de fonction de Mahmoud Ahmadinejad comme président élu de la République islamique d'Iran.

2005 : putsch en Mauritanie faisant chuter le président Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya.

2010 : heurts sanglants entre l'armée libanaise et Tsahal, causant la mort de deux soldats et un journaliste côté libanais et d'un soldat haut-gradé côté israélien.

Célébrations :

- Troisième journée internationale de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.

- Niger : Fête de l'indépendance.

- Venezuela : Día de la Bandera Nacional (Fête du drapeau), depuis 2006.

LES RÉSULTATS COMPLETS DE LA 3^e ET DERNIÈRE JOURNÉE

Combats/Dames (+65 kg):

1. Fatma Zohra Boudri (Algérie)
2. Ilona Shiak (Bélarus)

Combats/Messieurs (54-57 kg):

1. Tin Pheap (Cambodge)
2. Tran Ngoc Nam (Vietnam)
3. Adel Chellah (Algérie)

Combats/Messieur (60-64 kg):

1. Nguyen Duy Khanh (Vietnam)
2. Fardj Zad Houri Ali (Iran)

Athmane Hireche (Algérie)

Combat/Messieurs (77-82 kg):

1. Oussama Mecheguegue (Algérie)
2. Ndao Ibrahima (Sénégal)
3. August Bouazo Zadi (Côte d'Ivoire)

Combat/Messieur (82-90 kg):

1. Lokman BenHala (Algérie)
2. Akbar Maleki (Iran)

Combat/Messieur (+90 kg):

1. Sofiane Bouchelouh (Algérie)
2. Nguessan Nicephore (Côte d'Ivoire)
3. Hamdi Khanji (Iran)

Technique/Quyen Dong Doi Nam (messieurs):

1. Algérie
2. Sénégal
3. Côte d'Ivoire

Technique/Tinh Hoa Luong Nghi Kiem Phap (messieur):

1. Stephan Maltagliati (Italie)
2. Tran Dinh An (Allemagne)
3. Abdellah Meghraoui (Algérie)

Technique/Thap The Bat Thuc Quyen (messieurs):

1. Pham Van Thang (Vietnam) 274 pts
2. Fares Ouahab (Algérie) 270
3. Kone Daouda (Côte d'Ivoire) 265

Technique/Da Luyen Tay Khong Nam (messieurs):

1. Vientam 277 pts
2. Algérie 271
3. Sénégal 243

Technique/Song Luyen Dao (messieurs):

1. Algérie 271 pts
2. Italie 263
3. Côte d'Ivoire 255

Technique/Song Luyen Ma Tau (messieurs):

1. Vietnam 275 pts
2. Algérie 268
3. Sénégal 263

Technique/Tu Ve Nu (mixte):

1. Vietnam 270 pts
2. Algérie 268
3. Italie 264

Technique/Da Luyen Vu Khi Nu (mixte):

1. Vietnam 274 pts
2. Algérie 270
3. Sénégal 260

Technique/Song Dao Phap (dames):

1. Mai Thi Kim Thuy (Vietnam)
2. Iris Di Nardi (Italie)
3. Fugu Y Fall (Sénégal)

Technique/Long Ho Quyen (dames):

1. Hadjier El Kherraz (Algérie)
2. Iris Di Nardi (Italie)
3. Sviatlana Baranowskaya (Bélarus)

Technique/Tinh Hoa Luong Nghi Kiem Phap (dames):

1. Mai Thi Kim Thuy (Vietnam)
2. Iris Di Nardi (Italie)
3. Dalem Zairi (Algérie)

VOVINAM VIET VO DAO MONDIAUX-2015

L'Algérie et le Vietnam, au coude-à-coude, séduisent

L'Algérie et le Vietnam ont séduit lors des 4es Championnats du monde de vovinam viet vo dao, clôturés samedi à la salle Harcha-Hacene (Alger) en l'absence de la majorité des athlètes européens, ce qui a eu un impact négatif sur le niveau de la compétition.



Le niveau "modeste" enregistré, de l'avis des spécialistes, peut être expliqué par la défection de la France, vice-championne du monde 2013, de l'Angleterre, de la Suisse, et de la Russie, alors que la Belgique s'est déplacée à Alger avec des athlètes "moyens", elle qui prépare le championnat du monde des juniors prévu en novembre prochain sur ses terres. Les athlètes algériens et vietnamiens ont saisi cette occasion pour dominer largement la compétition et rafler la majorité des médailles mises en jeu. Ainsi et au classement, le Vietnam a pris la première place avec 19 médailles d'or, devant l'Algérie (15 médailles d'or). L'Italie a complété le podium avec un seul titre mondial. "Nous avons réussi à atteindre nos objectifs, en prenant la deuxième place au classement général, et en améliorant notre moisson de médailles par rapport à la dernière édition en France", s'est félicité le président du comité d'organisation des Mondiaux-2015, Mohamed Djouadj. Ce sport de combat non-olympique n'est pas encore bien développé dans le monde et la majorité des pays n'ont

pas un nombre important de licenciés, excepté le Vietnam, "pays de naissance" de la discipline. "Le niveau a été nettement meilleur par rapport à celui enregistré lors des précédentes éditions malgré l'absence de plusieurs pays, habitués à participer régulièrement", a jugé l'athlète vietnamien et secrétaire général de la Fédération mondiale de vovinam viet vo dao, Nguyễn Bendin (46 dan), fils du président de l'instance mondiale, maître Nguyễn Thé Thierry.

L'Algérie félicitée

En dépit du nombre très réduit d'athlètes africains qui ont participé aux Mondiaux-2015, ils ont réussi à combattre avec un niveau appréciable. La Fédération mondiale soutient les pays africains et souhaite plus d'efforts de leurs ministères des Sports pour éléver le niveau du vovinam viet vo dao dans le continent", souhaite-t-il. Dans le même registre, Nguyễn Bendin a révélé que le défi majeur de la Fédération mondiale était de faire connaître encore plus cette discipline à travers le monde et susciter l'intérêt de maxi-

mum de jeunes notamment en Afrique, saluant au passage la contribution algérienne dans ce domaine.

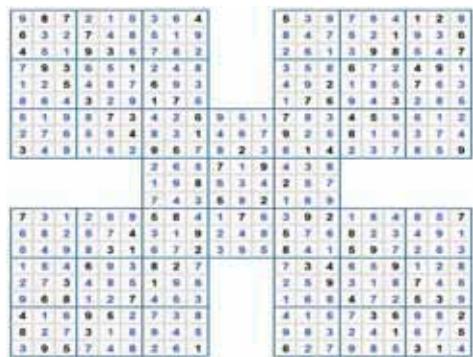
"L'Algérie est l'un des rares pays à manifester sa volonté de donner une grande dimension au vovinam viet vo dao. Nous sommes très satisfaits de cette démarche", a-t-il dit.

L'Algérien Mohamed Djouadj, également président de la Confédération africaine de la discipline, a estimé, lui, que le niveau a été "moyen", notamment chez les athlètes africains.

"Il y a une grande différence de niveau entre le Vietnam et l'Algérie par rapport aux autres nations, notamment africaines. L'Allemagne, l'Italie et le Cambodge ont marqué de leur côté des points", a-t-il noté. L'Algérie a engagé 37 athlètes, dont 9 filles lors de ce rendez-vous mondial qui a vu la participation de plus de 200 athlètes représentant, outre l'Algérie, les pays suivants : Vietnam, Cambodge, Bélarus, Allemagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal et Burkina Faso.

APS

Sudoku N°1027



S o l u t i o n

Mots Croisés N°1027

- SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Solution Mots Fléchés N°1027

- HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-2015 DE GOAL-BALL

La sélection algérienne poursuit sa préparation au rendez-vous d'Alger

La sélection nationale algérienne de goal-ball (hommes) poursuit sa préparation à Alger, en prévision du Championnat d'Afrique des nations, prévu en Algérie du 20 au 27 novembre 2015, qualificatif aux Jeux Paralympiques de Rio (septembre 2016), a-t-on appris auprès de l'entraîneur national, Ahmed Ferdjouni.

En regroupement depuis la semaine dernière, les coéquipiers du capitaine Mohamed Mokrane se concentrent sur l'aspect physique, avec des séances d'entraînement à la forêt de Bouchaoui et au stade de Staouéli.

"Après la fin des compétitions nationales, en juin dernier, et le repos observé au mois de ramadhan, il fallait reprendre le travail par le physique, ce qui permet au joueur de goal-ball de tenir le coup avec l'enchaînement des matchs lors d'un tournoi officiel, comme le Championnat d'Afrique qu'on doit préparer intensivement", a indiqué à l'APS Ferdjouni, entraîneur de l'équipe nationale de goal-ball (hommes) aux côtés d'Aissa Soualmi.



Le stage d'Alger concerne une présélection de deux nouveaux joueurs: Mohamed Mokrane, Samir Belhouchet, Abdelhalim Larbi, Imadine Godman, Djillali Chehnaoui, Ishak Boutaleb, Djallal Boutadjine, Boubakar Manceri et Billel Rafaï.

Le championnat arabe des nations de goal-ball organisé fin juin en Jordanie était la dernière compétition à laquelle l'équipe algérienne avait pris part, remportant au passage le titre. "Le rendez-vous de Jordanie nous a permis de refaire surface et entrevoir sous de meilleures auspices l'avenir, suite à la débâcle de l'équipe au dernier mondial (éliminé au 1er tour). En Jordanie, on a eu une idée générale sur l'équipe, sur l'état d'esprit des joueurs et leur

volonté de refaire surface et préparer le championnat d'Afrique de novembre prochain en Algérie", a expliqué le duo Ferdjouni-Soualmi qui a remplacé l'ancien staff, à qui la Fédération a confié la barre technique de la sélection féminine concernée par les qualifications aux Jeux Paralympiques 2016. Dans le programme de préparation de l'équipe algérienne figurent plusieurs autres stages en Algérie et à l'étrangers (huit en tout), ponctués par le tournoi international de Belgique (26-30 septembre) qui pourrait être la dernière compétition à laquelle l'équipe prendra part avant le championnat d'Afrique.

"Après le tournoi international de Sharm El-Sheikh en Egypte (16-20 août) au-

quel on est invité, le stage de Pologne (mi-septembre) et le tournoi international de Belgique, il nous restera trois regroupements qu'on effectuera à Alger. Je crois que le programme de préparation qu'on a élaboré, nous permettra d'être d'attaque pour le championnat d'Afrique qui est un rendez-vous à ne pas rater, car il ne qualifie que le champion aux Jeux Paralympiques de Rio", a indiqué l'entraîneur national.

Le staff technique national donne une grande importance à la participation de la sélection à l'Open West Flemish Cup de Bruges (Belgique) aux côtés de sept autres nations. Ce tournoi devra permettre aux responsables techniques de l'équipe d'arrêter le six qui aura l'honneur de représenter l'Algérie au championnat d'Afrique-2015.

"Nos espoirs reposent sur le tournoi de Belgique qui va regrouper plusieurs grandes nations de goal-ball. Un vrai test final de surcroît pour l'équipe nationale et les joueurs qui la composent actuellement. Il faut qu'on soit au top à cette échéance qui devrait nous fixer sur la valeur du groupe et sa capacité à relever les défis", a tenu à souligner Ferdjouni.

CIRCUIT NATIONAL DE BEACH-VOLLEY À MARSA BEN M'HIDI (TLEMCEN) L'équipe nationale remporte la 1^{ère} étape

L'équipe nationale algérienne de beach-volley a remporté la première étape du circuit national, organisée du 30 juillet au 1er août dans la commune côtière de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen).

L'équipe nationale s'est imposée en finale dans la soirée de samedi devant la paire représentant la wilaya d'Oran sur le score de deux sets à zéro. Cette étape, à laquelle ont pris part 16 paires représentant les wilayas d'Algier,

Oran, Mostaganem, Médéa, Annaba, Boumerdès, Jijel, Skikda, Tizi Ouzou, Bejaïa et Tlemcen, ainsi que l'équipe nationale, a été marquée par un niveau technique "assez bon", selon des techniciens.

La seconde étape de ce circuit national sera abritée par la wilaya de Boumerdès les 4 et 5 août et sera suivie respectivement par les étapes de Tizi Ouzou, Skikda et enfin Jijel.



ATHLÉTISME/MARTEAU Record du monde pour la Polonoise Włodarczyk, avec 81,08 m

La Polonoise Anita Włodarczyk a pulvérisé son propre record du monde du lancer du marteau avec un jet à 81,08 m, samedi, à Włodawowo, en Pologne, devenant ainsi la première femme à franchir la barre des 80 m.

Elle améliore ainsi d'un mètre et demi son ancien record, établi à 79,58 m à Berlin, le 31 août 2014. Anita Włodarczyk a réussi son lancer record au 3e Festival de Lancers qui se tenait à Włodawowo, sur la côte de la mer Baltique.



NATATION /MONDIAUX-2015 (400 M LIBRE DAMES) Meilleur chrono des séries pour Ledecky

L'Américaine Katie Ledecky, championne du monde en titre, a signé le meilleur temps des séries sur 400 m nage libre dames en 4 min 01 sec 73, lors des Mondiaux-2015 de natation, dimanche à Kazan. La jeune nageuse âgée de 18 ans est à 3 secondes de son record du monde (3:58,37).

Elle a devancé au classement général des séries l'Australienne Jessica Ashwood (4:04,47). La finale aura lieu cet après-midi.

HANDBALL - CHAMPIONNAT DU MONDE-2015 DES U-21

La France sacrée



La France a été sacrée championne du monde-2015 de handball en U-21 garçons suite à sa victoire face au Danemark 26-24 (mi-temps: 14-11), samedi soir à Überlandia (Brésil) en finale.

Il s'agit du premier titre français dans cette catégorie. Les Français, qui ont réussi un sans faute durant la compétition, succèdent au palmarès de l'épreuve au Danemark.

Les Bleus ont imité au passage leurs ainés, champions du monde à Doha en février dernier aux dépens du Qatar. En match de classement pour la 3e place, l'Allemagne a difficilement battu l'Egypte sur le score de 35 à 34 après prolongations (mi-temps: 12-13). L'Algérie s'est contentée, elle, de la 20e place au classement général de la compétition, faisant légèrement mieux par rapport à l'édition précédente en Bosnie-Herzégovine quand elle avait pris la 24e et dernière position.

Le palmarès de la compétition

1977 : ex-U.R.S.S.
1979 : ex-U.R.S.S.
1981 : ex-Yugoslavie
1983 : ex-U.R.S.S.
1985 : ex-U.R.S.S.
1987 : ex-Yugoslavie
1989 : ex-U.R.S.S.
1991 : ex-Yugoslavie
1993 : Egypte
1995 : Russie
1997 : Danemark
1999 : Danemark
2001 : Russie
2003 : Suède
2005 : Danemark
2007 : Suède
2009 : Allemagne
2011 : Allemagne
2013 : Suède
2015 : France.



Les Etats-Unis et l'Australie éliminés

Les Etats-Unis et l'Australie ont échoué à se qualifier pour la finale du relais 4x100 m libre messieurs après s'être classés respectivement 11e (3:16,01) et 13e (3:16,34), lors des séries des Mondiaux-2015 de natation, dimanche à Kazan. Le meilleur chrono a été signé par la Russie (3:12,46), devant le Brésil (3:13,99) et l'Italie (3:14,44). De son côté, la France, championne olympique et du monde en titre, s'est qualifiée pour la finale en terminant 5e des séries. La finale aura lieu en fin de journée.

MOBILIS-LIGUE 1 (PRÉ-PARATION) 2015-2016

Défaite du NA Hussein Dey face au Sporting Lisbonne B (1-0)

Le NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), s'est incliné dimanche face au Sporting Lisbonne B (division 2/Portugal) 1-0 dans le cadre du stage qu'effectuent les «sang et or» au Portugal. Lors de cette rencontre, l'entraîneur du Nasria Abdulkader Iaïche a tourné son effectif en faisant jouer les joueurs qui n'ont pas été alignés lors du précédent match face au Nacional Madeira (1-1) vendredi. Il s'agit du quatrième test amical du NAHD après ses victoires face au GD Peniche (division 4/Portugal) 4-1 et l'AC Alcanense (division 3/Portugal) 1-0, et le match nul face au Nacional Madeira (1-1).

Un autre rendez-vous amical reste au programme du NAHD mardi devant Uniao Torreense (division 3/Portugal). Côté recrutement, le NAHD a clôturé son opération en engageant jeudi le milieu international gabonais Samson Mbingui pour un contrat de deux saisons en provenance du MCE Eulma (Ligue 2) et le latéral gauche du Paradou AC (Ligue 2) Kheireddine Benamrane, pour un bail de quatre saisons.

USM ALGER

Le Belge Patrick Aussems ne répond pas au profil d'entraîneur recherché par le club

L'USM Alger, sans entraîneur en chef depuis le limogeage de l'Allemand Otto Pfister en fin de saison dernière, est toujours à la recherche d'entraîneur au profil différent à celui du Belge Patrick Aussems annoncé proche de l'équipe de la capitale, a indiqué samedi l'USMA.

L'entraîneur belge Patrick Aussems a été proposé à l'USM Alger mais le club est à la recherche d'entraîneur au profil différent, précise le site officiel des Rouge et Noir. D'autre part, la direction de l'USM Alger a tenu à préciser, qu'un staff technique est déjà en place et qu'il réalise jusqu'à-là un très bon parcours avec notamment trois victoires en autant de rencontres en Ligue des champions d'Afrique. A cette occasion, le staff technique sous la direction de Miloud Hamdi «bénéficie de toute la confiance des dirigeants», affirme la même source.

À l'issue de la troisième journée de la Ligue des champions, l'USM Alger trône en tête du groupe B avec 9 points grâce à ses trois victoires de rang.

Al Merreikh et l'ES Sétif se partagent la seconde place avec quatre points, tandis que le MC El Eulma est bon dernier (0 pt). Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales de la prestigieuse compétition africaine des clubs.

CHAMPIONNAT NATIONAL DU 20 KM MARCHÉ

Hicham Medjber (Arbaâ) et Bariza Ghezlan (ASSN) vainqueurs

Les athlètes Hicham Medjber (Arbaâ) chez les messieurs et Bariza Ghezlan (AS Sûreté nationale) en dames ont remporté le 20 km marche au stade annexe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), comptant pour le championnat d'Algérie d'athlétisme.

Medjber a couru l'épreuve en 1h32:33, devançant le sociétaire de l'ASSN, Aymen Sabri (1h38:09) et Mohamed Fath Medour (CA Barika) en 1h40:23.

Chez les dames, la sociétaire de l'ASSN, Bariza Ghezlan s'est adjugée le titre national, en parcourant le 20km marche, en 1h49:32, devant Nedjma Larbi Bacha (ESA Béjaia) en 1h55:45 et Badria Bakour (ASFJ Béjaia) en 2h02:47.

Le championnat national du concours du marteau a donné lieu à la domination des athlètes de la wilaya de Béjaïa chez les messieurs et les dames. Chez les messieurs, le concours a été remporté par Maamar Abdelouhab (EC Béjaia) avec un jet de 59,45m, devant Lounis Amari (MB Béjaia) avec un jet de 52,38m et Hocine Bouatia (MB Béjaia) avec 45,93m.

LIGUE DES CHAMPIONS , AL-MERREIKH-ES SÉTIF

Les Sétifiens en stage au Caire dès aujourd'hui

Saïd Ben

L'ES Sétif, champion d'Afrique et d'Algérie en titre, s'envolera aujourd'hui en direction du Caire où l'équipe effectuera un stage préparatoire en terre égyptienne jusqu'au 7 du mois en cours dans la perspective de bien préparer son déplacement face à Al-Merreikh du Soudan, dont le match est prévu 9 août à Khartoum à 22h00.

Cette rencontre comptant pour la 4e journée du groupe B de la Ligue des champions d'Afrique, sera dirigée par l'arbitre ghanéen Joseph Odartey Lamprey. Il sera assisté de ses deux compatriotes David Laryea et Malik Salifu.

Il est utile de préciser que le staff technique de l'Entente a décidé de programmer ce stage au Caire dont l'environnement est similaire à celui du soudan pour permettre aux joueurs de s'acclimater en vue de cette rencontre décisive pour les Sétifiens.

Ce qui voudrait dire que l'ES Sétif a suivi ses voisins du MCE Eulma, l'autre représentant algérien dans le groupe B, qui avait également effectué un stage au Caire avant son match face aux Soudanais (défaite 2-0), dans le cadre de la première journée.

À l'issue de la 3e journée, Al Merreikh et l'ES Sétif se partagent la deuxième place du groupe avec quatre points chacun.

Tenant du trophée, l'ESS peine à retrouver ses sensations africaines avec un bilan d'une défaite, une victoire et un match nul, accusant actuellement cinq points de retard sur l'USM Alger, leader du groupe avec 9 points, à trois journées de la fin.

C'est dire combien très importante est cette rencontre pour les Sétifiens qui doivent surtout défendre leur titre



continental en accusant un sérieux retard dans le décompte des points d'autant que les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales de cette compétition continentale. A noter qu'El-Merreikh du Soudan, drivé par le Franco-Italien Garzotto, qui connaît bien le football algérien pour avoir coaché le CS Constantine, est présenté comme un sérieux candidat pour le sacre.

Bien que Madoui, le coach de Sétif soit prudent en indiquant que la «mission de l'équipe sera difficile» n'empêche qu'il possède des atouts très importants à savoir des joueurs très expérimentés dans ce genre de match où ils sont dos au mur et de surcroît, tous opérationnels. Le plus important est que Madoui indique qu'il ne dégagera son «onze» pour ce déplacement périlleux qu'à l'issue de ce regroupement au Caire.

Et à propos de l'équipe d'Al Merrikh, il se trouve en pleine euphorie puisqu'il vient de consolider sa place de leader

du championnat du Soudan en surclassant Al Hilal Al Fasher sur le score de 4 à 1 en match comptant pour la 19e journée de la compétition.

À la faveur de ce large succès, Al Merrikh compte 42 points soit 11 longueurs d'avance sur son poursuivant et rival de toujours Al Hilal.

La Fédération soudanaise de football a décidé de reporter le prochain match d'Al Merrikh contre Ahly Chandy en championnat pour permettre à l'équipe dirigée par Garzotto de bien préparer sa confrontation africaine contre l'ES Sétif. C'est dire que même les responsables au plus haut niveau du football soudanais tablent sur un résultat positif face à l'Entente, champion d'Afrique en titre, pour prendre une option dans la perspective d'une qualification aux demi-finales. Les Sétifiens le savent et sont bel et bien conscients de ce qu'attendent d'eux leurs fans et tous les Algériens pour défendre leur titre continental.

S.B.

ÉLIMINATOIRES CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U-23 (DERNIER TOUR)

La Tunisie qualifiée

La sélection tunisienne de football des moins de 23 ans (U-23) s'est qualifiée samedi soir au 2e championnat d'Afrique de la catégorie en battant à Tunis le Maroc (2-0), en match retour du dernier tour qualificatif.

Lors du match aller disputé à Rabat, les Marocains l'ont emporté sur le score de 1 à 0. Les Tunisiens rejoignent ainsi la Zambie, qualifiée samedi avec l'aide de la Côte d'Ivoire (aller 4-0, retour 0-0), l'Afrique du Sud qui a pris le dessus sur le Zimbabwe (aller 3-0, retour 1-1), et l'Egypte, vainqueur en deux manches face à l'Ouganda (aller 4-0, retour 2-1).

La sélection algérienne a également composé son billet pour la phase finale aux dépens de la Sierra Leone (aller 2-0, retour 0-0). Les deux rencontres ont été disputées au stade de Blida en raison du virus Ebola qui sévit au Sierra Leone. Le prochain championnat d'Afrique se déroulera du 5 au 19

décembre au Sénégal. Les trois premiers se qualifient pour les Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, alors que le quatrième jouera les barrages face au représentant asiatique.

Samedi 1er août

retour aller

(+) Tunisie - Maroc	2-0	(0-1)
(+) Zambie - Côte d'Ivoire	4-0	(0-0)
Ouganda - (+) Egypte	1-2	(0-4)
(+) Afrique du Sud - Zimbabwe	3-0	(1-1)
(+) Algérie - Sierra Leone	0-0	(2-0)

Dimanche 2 août

Mali - Gabon	(1-0)
Congo - Nigeria	(1-2)

NDLR: les équipes précédées du signe (+) sont qualifiées pour la phase finale.

20 km Marche (Messieurs):

1. Hicham Medjber (Arbaâ) 1h32:33.
2. Aymen Sabri (ASSN) 1h38:09.
3. Mohamed Fath Medour (CA Barika) 1h40:23.

Dames:

1. Bariza Ghezlan (ASSN) 1h49:32
2. Nedjma Larbi Bacha (ESA Béjaia) 1h55:45
3. Badria Bakour (ASFJ Béjaia) 2h02:47

Lancer du marteau (messieurs):

1. Maamar Abdelouhab (EC Béjaia) 59,45 m
2. Lounis Amari (MB Béjaia) 52,38 m
3. Hocine Bouatia (MB Béjaia) 45,93 m

Dames:

1. Zouina Bouzebra (MB Béjaia) 58,10 m
2. Zahra Tatar (ASJ Béjaia) 46,97 m
3. Yasmine Talbi (AMC Béjaia) 45,33 m

OM : BARRADA RETROUVE LE SOURIRE

Barrada retrouve le sourire à l'OM. Embêté par les blessures l'an dernier, le milieu offensif a marqué ce samedi face à la Juventus, lors de la victoire de Marseille (2-0). Un bon match qui pourrait lui permettre de retrouver sa confiance et celle de Bielsa. « J'essaye de prendre le maximum que me donne le coach. J'avais à cœur de jouer 90 minutes ce soir. Je remercie le coach de m'avoir donné ce temps de jeu pour retrouver le rythme perdu la saison passée. J'espère continuer sur cette voie-là. On a réussi à bien maîtrisé le match devant notre public. Il faut continuer sur ce rythme-là. »

SCHMEICHEL : «ROMERO DOIT S'ADAPTER RAPIDEMENT»

Ancienne gloire de Manchester United, Peter Schmeichel s'est exprimé sur Sergio Romero, la nouvelle doublure de David De Gea.

Manchester United a enregistré lundi la signature de Sergio Romero. En fin de contrat à Sampdoria, le portier argentin rejoint les Red Devils pour être la doublure de David De Gea. Mais l'international espagnol, cible depuis le début du mercato du Real Madrid est à un an du terme de son contrat. Romero pourrait donc rapidement passer premier dans la hiérarchie des gardiens. Dans

une interview exclusive pour *Goal*, Peter Schmeichel s'est exprimé sur la nouvelle recrue mancunienne et adresse un message clair à l'argentin. « Le travail de gardien de but à Manchester United a toujours été important à cause du style de jeu. C'est un club de football offensif qui veut toujours gagner. Quand vous avez cette philosophie, vous engagez des attaquants, mais vous devez aussi avoir des défenseurs solides et un gardien fort qui peut comprendre ce qui va se passer. Certains gardiens de but qui ont été signés après que j'ai quitté le club n'avaient pas cette capacité. Sergio Romero doit rapidement s'habituer si il veut avoir une chance d'être titulaire à Manchester United. »

REAL MADRID : ZIDANE VEUT PRÊTER LUCA

La famille Zidane ne devrait pas être réunie au sein de la Castilla. Zinédine, le père, va bien avoir Enzo, son fils ainé, dans le milieu offensif, sous ses ordres cette saison. Mais à en croire le quotidien *Sport*, il aurait mis son veto quant à la présence de Luca, son deuxième fils, dans l'équipe réserve du Real Madrid. Histoire de ne pas être taxé de favoritisme, Zizou préférerait que Luca, gardien de l'équipe de France championne d'Europe U17 il y a quelques semaines, soit prêté à un autre club. Et tant pis si la Castilla se prive d'un gardien très prometteur.

FERNANDO LLORENTE SE RAPPROCHE D'ARSENAL

Un temps annoncé à Manchester United, Fernando Llorente se dirigerait finalement vers Arsenal, a en croire la presse italienne. L'attaquant de la Juventus Turin, pourrait d'ailleurs signer son nouveau contrat dans les jours qui viennent. On évoque une indemnité de transfert de 11 millions d'euros.



WOLFSBURG SUR LE TOIT DE L'ALLEMAGNE

Encore raté pour Bayern Munich ! Depuis deux années, la Supercoupe d'Allemagne échappait au champion, avec dans le costume de bourreau le Borussia Dortmund. Ce samedi, les Bavaros ont encore échoué dans l'antre des Loups de Wolfsburg, vainqueurs de la coupe d'Allemagne (1-1, 5tab4). Après avoir mené au score durant la majeure partie de la rencontre grâce à Robben (49e), les hommes de Pep Guardiola concédaient l'égalisation en toute fin de rencontre par Bendtner (89e). La séance de tirs au but permettait finalement aux coéquipiers de Kévin de Bruyne de remporter ce premier trophée de la saison 2015/2016, suite à l'échec de Xabi Alonso. Quelques mois après avoir été sacrés en Coupe d'Allemagne, Dieter Hecking et les siens ajoutent une nouvelle ligne à leur palmarès.



RÉMY : «JE VEUX JOUER PLUS»

Troisième choix de José Mourinho en attaque la saison dernière derrière Diego Costa et Didier Drogba, Loïc Rémy semble promis au même sort après l'arrivée de Radamel Falcao chez les Blues. Mais il espère bien grimper dans la hiérarchie. « Je veux apporter tout ce que je peux à l'équipe et faire encore plus, parce que je pense que cette saison sera encore plus compliquée que la précédente. Tous les joueurs devront être meilleurs, et moi aussi. Je veux jouer plus et marquer plus de buts », a-t-il commenté pour Sky Sports. En 19 apparitions (pour six titularisations) avec Chelsea en Premier League en 2015-2016, l'ancien Marseillais avait tout de même réussi à inscrire sept buts.



MOURINHO POURRAIT TITULARISER FALCAO

Prêté par l'AS Monaco à Chelsea cette saison après une expérience décevante à Manchester United, Falcao (29 ans) va tenter de retrouver son meilleur niveau avec les Blues. Les premières minutes disputées cette semaine par l'international colombien avec le club londonien ont visiblement convaincu José Mourinho, qui envisage de le titulariser ce dimanche face à Arsenal lors du Community Shield. « Falcao a bien tenu la balle lors de son entrée en jeu. Je suis très heureux de sa première semaine, et l'équipe joue très bien avec un attaquant de sa qualité. Falcao n'est pas juste un joueur qui peut marquer un but, il peut également contribuer à la qualité du jeu », a souligné le technicien portugais de Chelsea.



ALGÉRIE-OMAN

Le MAE omanais
«ne s'est pas
déplacé»
à Ghardaïa

Le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Youssef Ben Alaoui Ben Abdallah, «ne s'est pas déplacé», au cours de sa visite en Algérie, dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué dimanche à l'APS une source diplomatique à Alger.

«Le ministre omanais des Affaires étrangères ne s'est nullement déplacé à Ghardaïa comme le prétendent des sites électroniques et médias algériens», a déclaré la même source, ajoutant que ce sont des «affabulations» émanant de «ceux qui ont l'habitude de pêcher en eau trouble».

«Le MAE omanais a quitté directement Alger, jeudi vers 18h00, en direction de Tunis», a-t-on précisé.

Le ministre omanais était arrivé à Alger mercredi dernier pour une visite de deux jours dans la cadre d'une tournée dans plusieurs capitales arabes (Le Caire, Rabat, Nouakchott, Alger, Tunis et Amman).

Au cours de sa visite à Alger, il a été reçu, jeudi, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par le Premier ministre, et a examiné avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, les questions relatives à la coopération bilatérale et les préparatifs de la 7e réunion de la commission mixte, prévue avant la fin de l'année à Mascate.

Le Parlement
algérien prend
part à la réunion
de la commission
législative du
Parlement
panafrican à
Midrand

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prend part à la réunion de la commission législative du Parlement panafricain prévue du 03 au 07 août à Midrand (Afrique du sud), a indiqué dimanche un communiqué de cette institution.

«2015 année de l'autonomisation de la femme et du développement pour réaliser l'agenda africain 2063» est le thème principal de cette réunion.

APS

EN PRÉSENCE D'UNE FOULE NOMBREUSE

L'ancien ministre des Moudjahidines

Brahim Chibout inhumé à Skikda

La dépouille de l'ancien ministre des Moudjahidines Brahim Chibout a été accompagnée dimanche après-midi à sa dernière demeure au cimetière Mohamed Namous (El Koubia) de Skikda dans le recueillement par une foule nombreuse, à sa tête le conseiller à la présidence de la République Mohamed Ali Ghazi.



Plusieurs anciens ministres et des représentants des organisations nationales des moudjahidines et des fils de chouhada, ainsi que les représentants de l'association Machaïd Echahid ont assisté l'enterrement.

Dans son oraison funèbre, le secrétaire général du ministère des Moudjahidines, Boumediene Khaldi, a évoqué l'itinéraire militant et combattant de ce moudjahid.

L'Algérie, a-t-il souligné, a perdu en Brahim Chibout à la veille de la célébration du 60e anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois du 20 août 1955 le compagnon de Zighoud Youcef, artisan de cette action historique de masse, qui avait porté la révolution au point de non retour.

Brahim Chibout était connu pour ses fermes positions durant le combat

libérateur et en tant que cadre de l'Algérie indépendante, il a toujours servi sa patrie avec abnégation», a ajouté M. Khaldi relevant que le défunt fut l'artisan de la structuration du ministère des Moudjahidines en élévant les inspections de wilayas de moudjahidines au rang de directions exécutives pour prendre en charge et défendre les intérêts des moudjahidines et leurs droits.

Durant la matinée, la dépouille mortelle du défunt a été placée au milieu de la salle de l'Assemblée populaire communale de Skikda pour permettre au plus grand nombre de citoyens de jeter un dernier regard sur le regretté moudjahid.

La cérémonie s'est transformée en rencontre d'évocation et d'hommage au parcours exemplaire du défunt, en

présence de ses amis, de compagnons d'armes, de proches et de nombreux citoyens.

Brahim Chibout est décédé samedi matin à Alger à l'âge de 89 ans. Il a rejoint le mouvement national à l'âge de 20 ans. Après des années de la lutte armée, il a été promu officier de l'Armée de libération nationale (ALN) puis nommé responsable de la région dans la Wilaya II historique.

Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes dont celui de député de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a également travaillé en tant qu'avocat pour une courte durée et fut membre de plusieurs commissions de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), avant d'être nommé ministre des Moudjahidines de 1991 à 1994.

L'ONM rend hommage au défunt moudjahid Brahim Chibout

L'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM) a rendu hommage au moudjahid et ancien ministre des Moudjahidines Brahim Chibout, décédé samedi à l'âge de 89 ans, en mettant en exergue les valeurs et objectifs pour lesquels il a milité et auxquels il est resté fidèle sa vie durant.

«Au moment où l'Algérie

s'apprête à célébrer le 60e anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois, nous quitte un vaurien moudjahid fidèle aux valeurs et objectifs pour lesquels il a milité aux côtés de ses compagnons d'armes qui croyaient à la victoire et à la volonté du peuple», souligné l'ONM dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt.

«Au moment où l'Algérie

fun. Le défunt a rejoint le mouvement national avec d'autres moudjahidines de la première heure sous la direction du chahid Zighoud Youcef avant de devenir officier et responsable de la deuxième région de la Wilaya II historique. L'ONM a par ailleurs souligné que «ses compagnons d'armes, lui reconnaissent son courage, sa

compétence, son intelligence ainsi que son dévouement dans l'accomplissement de ses missions». Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes de responsabilité. Il a été nommé ministre des Moudjahidines de juin 1991 à avril 1994 avant de prendre sa retraite et se consacrer à l'écriture de ses mémoires.

Le ministre des Moudjahidines présente ses condoléances à la famille du défunt

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Brahim Chibout décédé samedi à l'âge de 89 ans.

«C'est avec une profonde affliction et résignation devant la volonté divine que nous avons appris le décès du moudjahid, ancien ministre des Moudjahidines et officier de l'Armée de Libération nationale (ALN) Brahim Soltane Chibout», a écrit le ministre dans son message.

«Devant cette douloureuse épreuve, nous présentons à l'ensemble de la famille du défunt nos sin-

cères condoléances accompagnées de nos sentiments de compassion, implorant Dieu Tout-puissant de lui accorder sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis et d'assister les siens», a souligné M. Zitouni.

Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) Ahmed Ouyahia a adressé un message similaire à la famille du défunt dans lequel il a affirmé que l'Algérie a perdu en la personne de Brahim Chibout «l'un des symboles de la glorieuse révolution de Novembre». Né le 24 mars 1927

à El Harrouch (Skikda), le défunt, qui a rejoint le mouvement national avec d'autres moudjahidines de la première heure dans la Wilaya II historique, a gravi plusieurs postes de responsabilité.

Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes de responsabilité dont ceux de wali et de député de l'Assemblée populaire nationale (APN) et membre de plusieurs commissions de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) avant d'être nommé au poste de ministre des Moudjahidines (de juin 1991 à avril 1994).